CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 045

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 8 octobre 2026

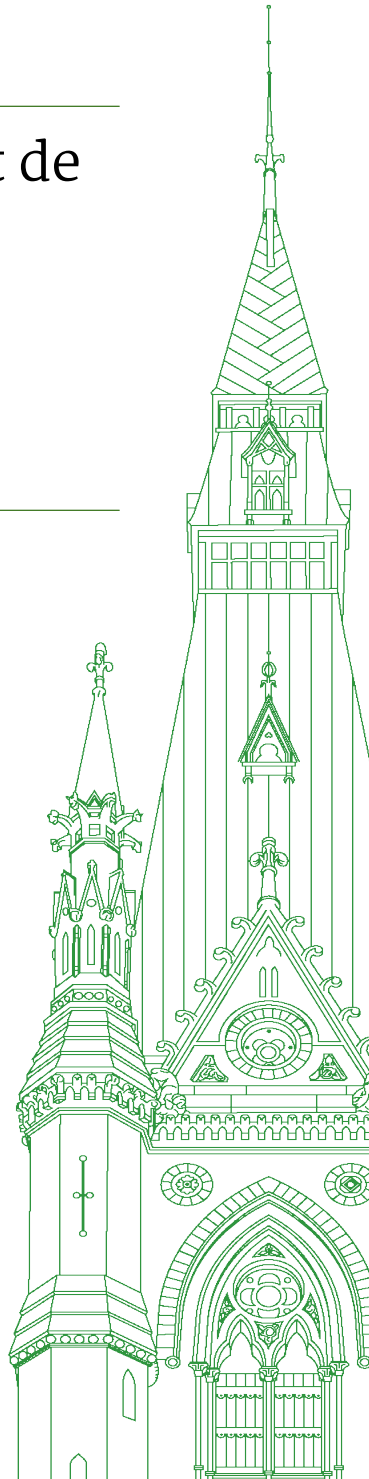

Président : Michael Coteau

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 8 octobre 2026

● (1540)

[*Traduction*]

Le vice-président (John Barlow (Foothills, PCC)): La séance est ouverte.

Avant de commencer, je tiens à remercier M. McWilliams d'être ici. J'ai mentionné à quelques-uns de mes collègues que M. McWilliams est aveugle. Son épouse, Cheryl, est ici pour l'aider. Nous devrons peut-être lui accorder un peu plus de temps lorsqu'il répondra aux questions.

Lorsque vous lui posez une question, veuillez vous assurer de préciser très clairement que vous la posez à M. McWilliams, afin qu'il sache que c'est lui qui sera sur la sellette.

Bienvenue au Comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Plusieurs députés et témoins sont ici en personne, et Mme Verwey est également là par Zoom.

Chers témoins, veuillez attendre que je vous nomme ou qu'un député vous pose directement une question avant de prendre la parole.

Madame Verwey, comme vous le savez, puisque vous avez déjà comparu devant le Comité, veuillez mettre votre microphone en sourdine, à moins qu'on ne vous pose une question ou que vous ne preniez la parole.

Chers témoins, vous avez une oreillette pour l'interprétation et vous pouvez écouter les délibérations en anglais ou en français. Si vous avez un problème avec votre oreillette ou avec l'interprétation, veuillez attirer notre attention, et nous le réglerons pour que vous puissiez participer pleinement. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Je vais maintenant présenter les témoins de ce premier groupe, en cette fin de notre étude sur la sécurité alimentaire face à l'instabilité mondiale.

Aujourd'hui, à titre personnel, comme je l'ai mentionné, nous accueillons M. Wyatt McWilliams et sa femme, Cheryl McWilliams, agriculteurs et copropriétaires de Navandale Farm. De la Fédération canadienne de l'agriculture, nous accueillons en personne Brodie Berrigan, directeur principal des relations gouvernementales, et Jill Verwey, vice-présidente.

Monsieur Berrigan, je suis heureux de vous revoir.

Madame Verwey, je suis heureux de vous revoir également.

Enfin, nous accueillons Joseph Murdoch-Flowers, directeur exécutif du Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik.

Merci beaucoup d'être avec nous.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Je vous ferai signe quand vous approcherez de la fin de votre temps de parole.

Madame McWilliams, on m'a dit que vous alliez simplement donner un coup de coude à votre mari lorsque la fin de son temps de parole approchera.

Je vous accorderai un peu plus de temps au besoin, mais veuillez essayer de vous en tenir à vos cinq minutes. Nous passerons ensuite aux questions des membres du Comité.

Nous allons commencer par vous, monsieur Murdoch-Flowers, pour votre déclaration préliminaire. Vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

Joseph Murdoch-Flowers (directeur exécutif, Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik): Merci.

Le Centre communautaire d'alimentation Qajuqturvik est un centre alimentaire situé à Iqaluit. Nous sommes affiliés à une organisation alimentaire nationale appelée Right To Food. Notre centre offre à la communauté de multiples programmes holistiques axés sur l'accès aux aliments, les compétences alimentaires et la défense des droits et des besoins locaux.

Je souhaite vous parler aujourd'hui de trois sujets: premièrement, la demande de repas communautaires que nous enregistrons; deuxièmement, notre partenariat de recherche sur la relation entre l'insécurité alimentaire et le soutien du revenu; et troisièmement, notre vision de la souveraineté alimentaire dans l'Inuit Nunangat, et au Nunavut en particulier.

Parlons d'abord de la demande de repas communautaires. Nous sommes surtout connus dans notre communauté pour notre programme de repas quotidiens. Nous cuisinons et servons entre 300 et 700 repas par jour, cinq jours par semaine. Nous observons une augmentation constante du nombre de repas que nous servons chaque jour. Nous avons vu notre total de repas quotidiens passer de 58 000 en 2022 à près de 91 000 l'an dernier. Cette année, nous sommes en voie de dépasser ce nombre et de franchir la barre des 100 000 repas pour cette année seulement.

Je suis très fier de l'équipe de Qajuqturvik, qui continue de répondre à la demande effarante d'aliments gratuits, accessibles, nutritifs et de qualité. Nous servons des repas faits maison dans un environnement confortable, où les gens mangent joyeusement et bâtissent une communauté ensemble. Nous croyons que l'augmentation de la demande de repas témoigne des défis économiques croissants auxquels les gens sont confrontés dans notre communauté.

● (1545)

[*Français*]

Deuxièmement, nous avons un partenariat de recherche avec Sappho Gilbert, chercheuse à l'Université Harvard. Elle étudie la relation entre les soutiens économiques telle l'Initiative: Les enfants inuits d'abord et la demande pour notre programme de repas quotidien. Nous considérons que la demande pour notre programme de repas quotidien est une indication de l'insécurité alimentaire. Autrement dit, si les gens sont en insécurité alimentaire, ils seront plus susceptibles de participer à notre programme de repas quotidien. Notre recherche démontre que, quand l'argent est déposé dans les comptes bancaires, la circulation de la nourriture en ville suit sous peu, ce qui offre une pause temporaire pour la demande de notre programme de repas quotidien.

[*Traduction*]

Les recherches que nous menons en collaboration avec Sappho Gilbert confirment que l'augmentation du revenu des gens contribue à réduire l'insécurité alimentaire. Nous offrons un certain nombre d'autres programmes d'accès à la nourriture, dont une boîte de fruits et légumes, un panier hebdomadaire gratuit d'aliments traditionnels pour les aînés, un programme de soir pour les femmes inuites et une série d'événements spéciaux, toujours axés sur l'alimentation.

[*Français*]

Nous croyons que la souveraineté alimentaire au Nunavut et dans l'Inuit Nunangat doit viser plus loin que l'accès alimentaire d'urgence, pour soutenir une économie alimentaire véritablement nordique. Selon nous, cela ne veut pas dire que nous allons ouvrir des serres ou transformer des conteneurs particuliers en jardins chauffés.

C'est pour ça que je veux maintenant vous décrire notre vision de la souveraineté alimentaire dans l'Inuit Nunangat.

[*Traduction*]

C'est l'économie de la chasse qui soutient les systèmes alimentaires inuits. Les chasseurs et pêcheurs ont des connaissances, une discipline et des compétences qui doivent être valorisées au même titre que l'agriculture. Le Canada ne dispose pas encore de cadre cohérent de récolte à la table pour les systèmes alimentaires inuits dans l'ensemble de l'Inuit Nunangat.

Les Inuits récoltent déjà d'importantes quantités d'aliments locaux, mais il y a de réels obstacles à ce que ces aliments intègrent le réseau alimentaire communautaire global. Selon la région, un chasseur ou un pêcheur peut se buter à des restrictions limitant la vente de sa récolte. Il peut ne pas y avoir d'installations de transformation ou d'inspection locales appropriées. Un restaurant, un détaillant, une école, un hôpital ou un établissement pour aînés peuvent être soumis à des règles particulières pour pouvoir acheter ou servir ces produits. Le transport d'aliments entre provinces et territoires peut aussi faire intervenir un autre système réglementaire fédéral.

Ces obstacles ne sont pas les mêmes dans toute la région désignée des Inuvialuit, au Nunavut, au Nunavik et au Nunatsiavut, car l'Inuit Nunangat relève de la compétence territoriale, provinciale et fédérale.

J'encouragerais le Comité à examiner l'ensemble du parcours de la récolte à la table des Inuits — la récolte, la transformation, l'inspection, l'entreposage, le transport, la vente et l'approvisionnement institutionnel — et à déterminer en quoi les lois, les règlements et les infrastructures empêchent les consommateurs inuits d'avoir accès aux aliments récoltés par les Inuits.

Le Canada doit travailler avec les Inuits pour créer un cadre cohérent de récolte à la table pour l'Inuit Nunangat plutôt que de s'attendre à ce que quatre régions se débrouillent chacune avec son système distinct.

Merci, monsieur le président.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la Fédération canadienne de l'agriculture.

Monsieur Berrigan, je ne sais pas si c'est vous ou Mme Verwey qui prendra la parole.

Brodie Berrigan (directeur principal, Relations gouvernementales et Politique agricole, Fédération canadienne de l'agriculture): Ce sera Mme Verwey.

Le vice-président (John Barlow): Très bien.

Allez-y, madame Verwey.

Jill Verwey (vice-présidente, Fédération canadienne de l'agriculture): Bonjour. Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de me donner l'occasion de comparaître au nom de la Fédération canadienne de l'agriculture. La FCA est la plus grande organisation agricole générale au Canada. Elle représente 190 000 agriculteurs et familles agricoles de partout au pays.

Je m'appelle Jill Verwey. Je suis première vice-présidente de la Fédération canadienne de l'agriculture et agricultrice de quatrième génération au Manitoba.

Le Canada a un formidable potentiel agricole. Notre système agricole et agroalimentaire contribue au PIB à hauteur de près de 150 milliards de dollars en plus de soutenir environ 2,3 millions d'emplois. Nous accueillons favorablement la stratégie nationale du gouvernement en matière de sécurité alimentaire et la mégadéduction proposée récemment pour la productivité. Ensemble, ces mesures renforcent l'importance de la productivité et de l'investissement dans un système alimentaire résilient.

Je voudrais porter trois éléments à votre attention, du point de vue des producteurs canadiens.

Premièrement, la sécurité alimentaire commence par des exploitations agricoles économiquement viables et un cadre stratégique de gestion des risques qui donne aux producteurs la confiance nécessaire pour investir dans la croissance, l'innovation et la résilience à long terme. L'instabilité mondiale touche les exploitations agricoles par les fluctuations commerciales, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, la volatilité des marchés des intrants, l'incertitude entourant l'accès à des intrants clés et la variabilité des conditions des marchés d'exportation. Lorsque les entreprises agricoles sont exposées à des pressions financières soutenues, il devient plus difficile d'absorber les perturbations, de gérer les risques et de faire les investissements nécessaires pour renforcer la productivité et la compétitivité. C'est important, car la sécurité alimentaire ne se limite pas aux quantités que le Canada peut produire aujourd'hui. Tout dépend aussi de la question de savoir si les producteurs ont les moyens et la confiance nécessaires pour investir en vue de la prochaine décennie.

L'accès à des liquidités est important pour la résilience. C'est pourquoi la FCA recommande de fixer de façon permanente à 350 000 $ la portion sans intérêt du Programme de paiements anticipés. Bien que les augmentations temporaires accordées en 2026 soient utiles, les producteurs ont besoin de prévisibilité à long terme plutôt que de changements d'une année à l'autre. Parallèlement à cela, les gouvernements devraient maintenir et accroître le financement dans le cadre du prochain cadre stratégique pour que les producteurs aient accès aux outils de gestion des risques de l'entreprise, aux programmes d'innovation et aux investissements stratégiques nécessaires pour accroître la résilience, améliorer notre productivité et assurer la sécurité alimentaire du Canada à long terme.

Deuxièmement, le Canada doit se positionner comme un chef de file mondial en matière d'innovation agricole. Le Canada a l'occasion d'être un chef de file du domaine de l'agriculture par l'adoption de l'intelligence artificielle et d'outils novateurs fondés sur des données. La stratégie du gouvernement du Canada en matière d'IA, combinée à des mesures comme la mégadéduction proposée pour la productivité, peut accélérer les investissements dans l'agriculture de précision, les technologies numériques et d'autres outils susceptibles d'améliorer la productivité.

Cependant, l'innovation nécessite plus qu'un traitement fiscal favorable. Les producteurs et les entreprises agroalimentaires ont besoin d'un ensemble de politiques et de programmes favorables qui leur donne la confiance nécessaire pour investir dans de nouvelles technologies et adopter des outils novateurs. Il leur faut notamment des cadres de gouvernance des données clairs et fiables et une infrastructure d'IA souveraine qui protègent leurs intérêts, assurent l'interopérabilité et permettent une utilisation sûre et fiable des données agricoles. Pour rendre tout cela possible, le gouvernement du Canada doit travailler en partenariat avec le secteur agricole et agroalimentaire afin de cerner et de financer les incitatifs agricoles impératifs pour améliorer l'utilité des technologies d'intelligence artificielle à la ferme dans le cadre de la stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle.

Troisièmement, la sécurité alimentaire doit être vue comme une priorité économique pangouvernementale. La compétitivité agricole est influencée par bien d'autres choses que les programmes agricoles. Les décisions en matière de fiscalité, de transport, d'infrastructures, d'immigration, de commerce, de réglementation, de concurrence et d'innovation contribuent toutes aux conditions dans lesquelles les agriculteurs investissent et produisent.

Pour cette raison, la FCA recommande la création d'un petit conseil consultatif national de haut niveau sur la sécurité alimentaire. Il permettrait de réunir des producteurs, des dirigeants du secteur privé et des représentants des institutions financières et des principaux ministères fédéraux responsables pour apporter une perspective commerciale et concurrentielle tangible à la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité alimentaire. Il ne doit pas s'agir d'un autre organisme de consultation général. Il doit s'agir d'un groupe de travail qui repère les obstacles à l'investissement, évalue les politiques en fonction des réalités commerciales et aide à garantir que les investissements publics se traduisent par des améliorations mesurables de la productivité, de la capacité de transformation, de la résilience et de la croissance.

● (1550)

J'aimerais conclure en soulignant que le renforcement de la sécurité alimentaire nationale ne devrait pas entraîner un désengagement du commerce international. Les agriculteurs canadiens dépendent à la fois de débouchés solides sur le marché intérieur et de l'accès au commerce international.

La résilience de notre système alimentaire repose sur des exploitations agricoles viables sur le plan économique, des capacités de production et de transformation suffisantes sur notre territoire, des marchés diversifiés, ainsi que notre capacité à faire face aux chocs et à continuer d'approvisionner les Canadiens et les clients du monde entier.

Merci, et j'ai hâte de répondre à vos questions.

Merci, monsieur le président.

Le vice-président (John Barlow): Merci, madame Verwey.

C'est maintenant au tour de M. McWilliams de prendre la parole pour cinq minutes. Allez-y.

Wyatt McWilliams (fermier, copropriétaire, Navandale Farm, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

M. McWilliams est mon père. Je m'appelle Wyatt McWilliams et ma femme s'appelle Cheryl. C'est pour moi un honneur d'avoir été invité à me joindre à vous aujourd'hui. J'ai un peu hésité quand on me l'a proposé, car j'ai tendance à perdre le fil de mes pensées; je vous demande donc de faire preuve d'indulgence à mon égard.

Nous sommes ici au nom de notre famille. Nos racines remontent au XIX^{e} siècle, lorsque les premiers membres de notre clan se sont installés ici.

J'aimerais aussi dire que nous avons connu beaucoup d'épreuves et de difficultés dans notre exploitation. Mon grand-père est décédé à l'âge de 59 ans, d'une crise cardiaque. Mon père venait d'acheter l'exploitation voisine, alors mon oncle a repris cette exploitation. Au début des années 1970, mon autre oncle a acheté celle qui se trouvait juste en face, de l'autre côté de la route. Nous nous sommes donc tous plus ou moins installés dans la même zone. En 1979, j'ai obtenu mon diplôme en agriculture du Collège de Kemptville, et j'ai eu la chance de pouvoir reprendre la ferme située à un mille de là; nous avons donc quatre exploitations familiales, toutes situées dans la même zone.

Le train à grande vitesse Alto a eu une incidence considérable sur nous. Le problème n'est pas seulement que nous sommes situés dans ce corridor. Nous recevons des courriers nous demandant de faire analyser le sol de notre propriété et autre, mais j'ai aussi un beau-frère qui habite juste à l'est de chez nous et qui a reçu les mêmes courriers, tout comme beaucoup d'amis et d'autres agriculteurs.

Il y a environ 500 agriculteurs dans l'Est de l'Ontario sur lesquels ce train pourrait avoir des répercussions, et nous ne savons même pas combien d'entre eux seront touchés dans le corridor Ottawa-Toronto, car nous ne connaissons pas encore son tracé exact. Nous ne savons pas s'il passera dans notre cour ou à un mille ou deux de chez nous, mais il aura des répercussions sur nous tous. Nous sommes tous des contribuables.

En 1980, j'ai été victime d'un accident agricole. Je conduisais sous le soleil pour livrer de l'ensilage de maïs à mon oncle, et ils ont failli me perdre cette nuit-là. J'étais dans le coma. En fin de compte, c'est grâce à notre système de santé canadien que je suis encore là aujourd'hui.

Nous sommes confrontés à une augmentation de la circulation. Nous ne sommes qu'à une demi-heure d'Ottawa, et la circulation ne fait qu'empirer. Elle est fluide pendant la journée, mais il y a ensuite une heure de pointe. Ma fille s'est arrêtée derrière un camion de lait qui était là depuis un petit moment et qui attendait de pouvoir tourner pour prendre le chemin de concession le plus proche de chez nous. Elle a dû attendre environ 15 minutes avant que le camion de lait ne puisse enfin passer.

Que ce soit lorsque nous conduisons les camions qui transportent plus de 40 tonnes de blé, de maïs et de soja pendant la période des récoltes, ou simplement pour nous rendre dans une autre exploitation agricole que nous possédons près de Cumberland, nous devons emprunter cette route principale. Désormais, avec ce train à grande vitesse, le corridor ne comportera plus aucun passage à niveau; il n'y aura que des passages supérieurs. Nous devrons alors parcourir une longue distance pour traverser, sans parler du fait que nous devrons tous emprunter ces axes principaux qui sont déjà extrêmement encombrés.

Il y a eu un accident cet été. Un jeune homme, sur Mitch Owens Road, a été renversé par un camion. Il a eu de la chance de ne pas finir… Bref, il y aura des accidents. Beaucoup de gens ne savent plus ce que signifient les panneaux signalant la présence de véhicules lents.

Nous avons dû faire face à de nombreuses épreuves et difficultés, notamment des tempêtes de verglas, la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine et la sécheresse qui a frappé l'Ouest. Nous avons essayé d'apporter notre aide autant que possible, car notre année ici avait été excellente. Puis il y a eu les inondations.

● (1555)

Le derecho a frappé l'ensemble de notre communauté. Il n'a pas seulement touché nos quatre exploitations agricoles, mais nous nous entraidons toujours.

Encore une fois, il me reste quelques secondes. Comme c'est la période de la sensibilisation à l'agriculture et de l'Action de grâces, j'aimerais simplement dire que, si vous avez mangé aujourd'hui, remerciez un agriculteur. J'adore les agriculteurs parce que j'adore la nourriture, et Cheryl se plaint chaque fois que je commence à parler d'agriculture, mais celle-ci nous nourrit tous les jours.

Depuis que nous avons commencé à parler du train Alto, plusieurs slogans ont été lancés: Sans agriculteurs, pas de nourriture. Nos terres ne sont pas à vendre. Le Canada est fort, et nous avons besoin de votre soutien pour que vous défendiez nos intérêts en matière d'agriculture.

Merci.

● (1600)

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur McWilliams, Wyatt. Je vais suivre vos instructions.

Je vais maintenant passer la parole aux membres du Comité qui vont poser leurs questions. Nous commencerons par les conservateurs.

Monsieur Epp, vous disposez de six minutes. Allez-y.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins de comparaître aujourd'hui.

Permettez-moi tout d'abord, monsieur McWilliams, de vous remercier pour l'initiative Hay West et pour votre engagement au sein de votre collectivité en faveur de l'aide alimentaire. C'est un exemple pour nous tous.

Vous avez évoqué plusieurs difficultés rencontrées par votre exploitation agricole, et voilà qu'Alto vient s'ajouter à la liste. Pouvez-vous nous décrire l'ampleur du stress et de l'incertitude liés au processus de consultation actuel, ou plutôt à l'absence de ce processus? Votre exploitation agricole est multigénérationnelle. Comment envisagez-vous l'avenir? Vous êtes installés ici depuis les années 1800. Vos filles travaillent dans votre exploitation. Quelle est la prochaine étape?

Wyatt McWilliams: Encore une fois, aucune consultation n'a eu lieu. Il y a bien eu une réunion à Vankleek Hill, mais nous n'en avons été informés qu'après coup. De même, il y a eu très peu de communications à ce sujet.

On entend beaucoup de discours selon lesquels les agriculteurs pourraient recevoir jusqu'à trois fois la valeur de leur propriété, etc., mais on ne peut pas chiffrer les dégâts causés aux infrastructures des collectivités rurales, notamment les bus scolaires, les chasse-neige ou encore les premiers intervenants comme les pompiers et la police. Notre caserne de pompiers n'est actuellement qu'à un mille et demi de chez nous, et notre rue risque de devenir une impasse à cause de cette autre route, située à un mille de là, qui est très fréquentée. Encore une fois, ce sont les infrastructures qui posent problème.

Dave Epp: Dans votre témoignage, monsieur, vous avez également évoqué les contribuables. Pourquoi les avez-vous mentionnés?

Wyatt McWilliams: Encore une fois, nous parlons de milliards de dollars. Au départ, on parlait de 60 à 90 milliards de dollars. Maintenant, j'entends dire que ce chiffre s'élève à environ 110 milliards de dollars.

Je sais que le comité de l'agriculture s'est penché sur l'ampleur des coupes budgétaires subies cette année par Agriculture Canada. Je crois qu'un milliard de dollars ont été coupés dans les budgets des centres de recherche et de nos services d'inspection alimentaire.

Encore une fois, nous devons soutenir le secteur agricole pour garantir la durabilité alimentaire. En ce qui concerne les usines de transformation, il faut attendre entre six mois et près d'un an pour... Que ce soit notre bétail ou… Nous gardons quelques cochons et dindes pour les mettre au congélateur.

Encore une fois, toutes ces choses nécessitent le soutien du ministère de l'Agriculture.

Dave Epp: Merci, monsieur. Merci à votre famille pour son engagement en faveur de l'agriculture.

J'aimerais m'adresser à la Fédération canadienne de l'agriculture. Vous représentez les agriculteurs de tout le pays. Il n'y a pas que le train à grande vitesse Alto; il y a d'autres projets d'infrastructure. Selon vous, quel processus devrions-nous mettre en place? Avez-vous pris connaissance d'une analyse de rentabilité du projet Alto? Tel qu'il a été évoqué dans des témoignages précédents, la valeur des pertes potentielles de terres agricoles et toutes les conséquences qui en découleraient devraient-elles être prises en compte, dans le cadre d'une analyse coûts-avantages ou d'une analyse de rentabilité, lors de l'examen des projets d'infrastructure nationaux?

Jill Verwey: Je vais répondre à cette question, et M. Berrigan pourra peut-être apporter des précisions.

La Fédération canadienne soutient sans réserve la préservation des terres agricoles destinées à la production alimentaire ici au Canada, ainsi que la mise en place d'évaluations d'impact sur l'agriculture obligatoires sur les terres agricoles. Dans le cas des grands projets d'infrastructure fédéraux comme celui-ci ou de tout autre projet que nous étudions, ce doit être une véritable nécessité. Par ailleurs, je pense que nous devons agir rapidement, dès le début du processus, et non pas au moment où l'on se rapproche, en fin de compte, de l'expropriation des terres agricoles. Nous devons agir rapidement pour garantir la préservation des terres agricoles et tenir compte de toutes les répercussions susceptibles de toucher les producteurs.

● (1605)

Brodie Berrigan: J'ajouterai peut-être simplement que ce qu'a mentionné M. McWilliams est un constat que l'on entend partout dans le pays. Cette situation ne concerne pas uniquement l'Ontario et le Québec, même si je pense que ce qui se passe avec le projet ferroviaire Alto préoccupe grandement nos membres.

En Colombie-Britannique, la réserve de terres agricoles subit une forte pression. On en entend parler dans le cadre de divers projets menés un peu partout en Ontario, comme le Parc de la Rouge et l'acquisition de terrains destinés à l'implantation de nouvelles stations radar. La pression exercée sur les terres agricoles dans tout le Canada ne cesse de s'intensifier. Elle est considérable. Ces 20 dernières années, notre pays a perdu l'équivalent de la superficie de la Nouvelle-Écosse en terres agricoles.

Le recensement agricole a été lancé il y a quelques mois à peine. Je serai très curieux d'en connaître les résultats. Malheureusement, je crains fort qu'il y ait d'autres mauvaises nouvelles dans ce domaine.

Dave Epp: Il se pourrait très bien que la réalisation de ces projets, qui entraînent la perte de terres agricoles, soit dans l'intérêt national, mais je pense que vous estimez que cette question doit être évaluée dans le cadre d'une analyse de rentabilité. Avez-vous vu ce type d'analyse?

On m'a dit qu'on avait étudié six options différentes pour Alto. Je n'ai pas vu les analyses de rentabilité. La Fédération canadienne de l'agriculture a-t-elle examiné les différentes options? Avez-vous pris connaissance des incidences sur les terres agricoles qui ont été analysées dans le cadre des différentes options envisagées pour les infrastructures nationales?

Brodie Berrigan: En ce qui concerne l'examen des grands projets d'infrastructure, le gouvernement du Canada ne procède à aucune évaluation systématique de leurs répercussions sur les terres agricoles. Il ne mène tout simplement pas ce type d'évaluation.

Dave Epp: Merci.

Merci, monsieur le président.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Epp.

Nous allons maintenant passer aux libéraux.

Monsieur MacDonald, je crois que c'est à vous de prendre la parole pour six minutes. Allez-y.

Kent MacDonald (Cardigan, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Je vais commencer par M. McWilliams.

Vous serez heureux d'apprendre que le gouvernement fédéral a investi plusieurs millions de dollars dans l'agriculture rien que cette année. La semaine dernière, je crois, ou peut-être il y a deux semaines, nous avons annoncé un volet de notre stratégie de sécurité alimentaire, qui prévoit une enveloppe d'un milliard de dollars pour le Fonds de liaison alimentaire, destiné à soutenir les pôles alimentaires régionaux et les activités de transformation au niveau régional. L'objectif est de permettre aux petites épiceries d'intégrer la chaîne d'approvisionnement alimentaire et de rivaliser avec les cinq grandes chaînes de distribution qui contrôlent notre marché alimentaire.

Nous savons que le secteur de la transformation alimentaire au Canada est lui aussi très concentré. J'ai trouvé très intéressant d'entendre votre remarque selon laquelle vous ne trouvez pas d'endroit où faire transformer vos produits. Ce thème revient souvent dans le Canada atlantique également, d'où je viens. Le Canada atlantique compte notamment une petite entreprise de transformation de viande bovine et quelques installations de transformation laitière. Cependant, dans l'ensemble, une grande partie de nos produits de base est acheminée vers le Québec ou vers les marchés internationaux sans avoir été transformée. C'est là que le gouvernement canadien a cerné une occasion de renforcer notre souveraineté et notre sécurité alimentaires en investissant dans la transformation régionale et dans les pôles alimentaires régionaux destinés à la distribution.

Nous pourrions également poser cette question à la Fédération de l'agriculture: Qu'en pensez-vous? Avez-vous d'autres conseils à nous donner?

En ce qui concerne ces investissements, nous avons analysé ce que nous estimons être les difficultés à surmonter. Je suis ouvert à toute discussion.

Wyatt McWilliams: Encore une fois, nous ne sommes qu'une petite exploitation familiale qui se préoccupe des générations futures. Ma fille et ma petite-fille ne veulent pas payer pour les infrastructures et les coûts que ce train fait peser sur notre collectivité.

De même, c'est juste… Les millions de dollars d'investissement ne sont rien comparés aux dégâts que ce projet causera à nos infrastructures dans tout…

C'est un clivage entre les zones rurales et urbaines. Il ne s'agit pas d'un processus de construction canadien. Aucun membre de la communauté rurale n'y est favorable.

Kent MacDonald: La Fédération souhaite-t-elle donner son avis sur la question que j'ai posée?

Jill Verwey: Monsieur Berrigan, souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce sujet, notamment en ce qui concerne les centres de transformation et de distribution des aliments?

Brodie Berrigan: Oui, merci.

Tout d'abord, l'annonce de la stratégie en matière de sécurité alimentaire a été très bien accueillie par le secteur agricole. Je pense que l'un des messages de cette stratégie était un engagement en faveur d'une production à plus long terme, structurelle, axée sur l'amélioration de la productivité et génératrice de valeur ajoutée au Canada.

À l'avenir, nous souhaiterions que la mise en œuvre à grande échelle de la stratégie en matière de sécurité alimentaire, notamment les liaisons avec les carrefours alimentaires et les investissements dans la transformation à valeur ajoutée, s'accompagne de conditions globales propices à sa réussite. Ces mesures comprendraient notamment la mise en place d'initiatives appropriées de modernisation de la réglementation, d'un environnement fiscal compétitif et de conditions de travail adéquates, afin que bon nombre de ces entreprises manufacturières à forte valeur ajoutée puissent poursuivre leurs activités. Ces derniers ont besoin d'une main-d'œuvre suffisante, ainsi que d'un certain nombre d'autres conditions propices à leur réussite; c'est pourquoi nous avons notamment recommandé la création d'un conseil consultatif national sur la stratégie en matière de sécurité alimentaire.

Il ne s'agirait pas d'étudier des rapports ad nauseam pour ensuite formuler une série de recommandations qui finiraient par prendre la poussière sur une étagère, mais plutôt de constituer un groupe de travail réunissant les points de vue pertinents du secteur privé, ainsi que les bons interlocuteurs du gouvernement du Canada — des représentants de Finances Canada et d'autres ministères clés — afin de garantir que ces fonds soient réellement affectés là où ils doivent l'être et qu'ils aient les effets escomptés.

● (1610)

Kent MacDonald: Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous suggérez, car au Canada, une part bien trop importante des produits que nous fabriquons, notamment ceux de bonne qualité, est transformée dans d'autres pays, principalement aux États-Unis. Si nous voulons réellement maîtriser notre système alimentaire et accroître nos exportations vers les marchés mondiaux, nous devons absolument prendre le contrôle de l'industrie de transformation, et c'est justement dans ce domaine que sont nos faiblesses et que nous échouons.

Je vais maintenant m'adresser à M. Murdoch-Flowers.

J'ai eu le grand plaisir de me rendre à Iqaluit à la fin du mois de juin. Je crois vous avoir rencontré à cette occasion et avoir visité vos locaux. J'ai beaucoup aimé cette expérience et j'ai beaucoup appris, car j'y suis allé en pensant que nous devions construire des serres dans le Nord, mais cette solution ne convient pas à cette région.

Pouvez-vous développer ce que vous avez dit dans votre déclaration liminaire au sujet de la stratégie qui fonctionnera pour le Nord? Je pense que tous les membres du Comité souhaiteront entendre ce que vous avez à dire.

Joseph Murdoch-Flowers: Oui, ce fut un plaisir de vous accueillir, vous et certains de vos collègues, au centre d'alimentation l'été dernier.

Le point de vue apporté par Qajuqturvik est que la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire au Nunavut seront différentes de ce dont parlent aujourd'hui certains des autres témoins ici présents. Il reste que, au fond, l'essence de nos propos est la même. Ce que nous voulons, c'est avoir accès à notre propre nourriture et que cela puisse se faire de manière durable.

Ce qui est pertinent au Nunavut, c'est que nous avons une économie fondée sur la chasse et la pêche qui fait partie intégrante de la culture inuite et qui contribue au bien-être des Inuits de toutes les manières imaginables. Par conséquent, si nous parlons de véritable souveraineté alimentaire au Nunavut, celle-ci doit être axée sur les aliments traditionnels, c'est-à-dire sur les aliments que nous tirons de la terre, de la mer et du ciel.

Le vice-président (John Barlow): Monsieur Murdoch-Flowers, je suis désolé, mais vous avez largement dépassé votre temps de parole. Je vous ai accordé environ 30 secondes supplémentaires, mais j'espère que vous serez en mesure d'étoffer ce sujet en répondant aux autres questions que vous poseront nos collègues.

Kent MacDonald: Monsieur le président, pourrait-il nous présenter un rapport?

Seriez-vous en mesure de le faire? Pourriez-vous présenter vos suggestions par écrit au Comité?

Joseph Murdoch-Flowers: Je le peux tout à fait. Absolument.

Kent MacDonald: Merci.

Le vice-président (John Barlow): La parole est à M. Lemire, pour six minutes.

[*Français*]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur McWilliams, je sais que vous ne voulez pas vous faire appeler monsieur, mais, en tout respect, je vais me permettre de le faire, surtout à la suite de votre témoignage que j'ai trouvé très touchant. Souvent, les fermes sont un héritage familial de longue date. Vous l'avez démontré, vous êtes la quatrième génération à la tête de votre entreprise agricole.

J'aimerais savoir comment l'incertitude qui entoure le tracé ferroviaire d'Alto a une incidence sur vos objectifs familiaux et pourquoi une indemnisation financière ne peut simplement pas vous dédommager pour une ferme qui serait potentiellement divisée en deux.

Qu'est-ce que vous diriez à mes collègues libéraux d'en face? Je pense notamment à M. Daniel Gobeil, qui est lui aussi un producteur agricole. Je pense qu'il est à même de vous comprendre, car il est un ancien président des Producteurs de lait du Québec.

[*Traduction*]

Wyatt McWilliams: Merci.

Cette fois-ci, je vais essayer de répondre à la question. On se croirait en période de questions. Encore une fois, désolé, les gars.

Je pense que l'essentiel, c'est d'examiner le coût que représentent ces dégâts d'infrastructure pour les collectivités et le secteur rural. Qu'il s'agisse de la 417, de la 416, de la 401 ou d'une autoroute de ce genre traversant les collectivités, cela aura une incidence considérable sur l'économie rurale, car il faudra parcourir de longues distances pour accéder aux terres que nous pourrions avoir de l'autre côté. Un autre aspect à considérer, c'est le fait qu'avec le volume de circulation qu'il y a maintenant sur nos routes, il faut se rendre à l'évidence qu'un accident est inévitable. Les machines agricoles sont beaucoup plus grosses qu'avant.

Je suis passé par là. J'ai été hospitalisé. Je me rends compte que j'ai eu la chance d'entendre parler de Terry Fox et des problèmes qu'il a eus; c'était l'esprit canadien à l'époque. Pendant une semaine, j'étais allongé à l'hôpital, et je me disais qu'il faudrait peut-être envisager de faire autre chose que de l'agriculture. Cela dit, je ne veux voir aucun membre de notre famille se retrouver dans cette situation.

● (1615)

[*Français*]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur McWilliams.

Vous savez, on parle d'une période de questions, et non d'une période de questions et de réponses. Il est rare qu'on ait une réponse aussi détaillée que la vôtre à la période des questions, rassurez-vous.

On entend souvent des inquiétudes quant à la précipitation avec laquelle Alto fait ses travaux. En raison du projet de loi C-15, Alto est autorisée à procéder à l'acquisition de terres avant même que des études d'impact environnemental, notamment en ce qui concerne l'impact sur les terres agricoles, soient terminées.

Qu'est-ce que vous pensez de ces actions, d'autant plus qu'on sait qu'Alto, actuellement, envoie des lettres pour demander l'accès aux propriétés afin de faire des analyses de sol?

Est-ce que votre ferme a été approchée? Pourquoi tant de propriétaires, selon vous, refusent-ils de signer ou de donner accès à l'équipe d'Alto?

[*Traduction*]

Wyatt McWilliams: Quatre de mes cousins ont reçu leur lettre, ainsi que mon beau-frère et bon nombre de mes amis et collègues agriculteurs.

En fin de compte, si l'analyse de rentabilité démontrait que ce projet serait bénéfique pour le pays, nous pourrions envisager un avenir pour le train à grande vitesse. Or, nous avons déjà une voie ferrée à quelques milles au sud de chez nous, mais ce train à grande vitesse, lui, ne serait qu'à un mille de chez nous.

En outre, ce n'est pas seulement parce qu'il passerait à deux pas de chez nous. La vérité, c'est qu'il ne devrait passer à deux pas de chez personne. Le réseau VIA Rail, qui traverse tout le Canada, pourrait bénéficier d'un soutien accru, alors qu'il fonctionne déjà à la moitié de sa capacité. On pourrait faire beaucoup mieux. Il pourrait être subventionné pour le bien des familles et des personnes âgées. Si nous nous contentions de soutenir le réseau que nous avons déjà, cela aiderait énormément le tourisme.

[*Français*]

Sébastien Lemire: Vos terres agricoles dépendent d'un système de drainage souterrain souvent complexe que nous, les Québécois et les Canadiens, avons financé avec différents programmes publics.

Avez-vous des inquiétudes concernant les répercussions des travaux d'Alto sur ces systèmes, qui sont fragiles? Est-ce que vous pensez que ça peut avoir des répercussions sur votre productivité?

[*Traduction*]

Wyatt McWilliams: Oui. L'un des éléments de ma réflexion que j'ai oublié de mentionner tout à l'heure, c'est que ce système ferroviaire ne cause pas seulement des dégâts en surface. Nous sommes au Canada. En hiver, ces voies doivent rester dégagées. Or, le produit de dégivrage, ou quel que soit son nom, va se retrouver dans le système d'eau dont s'abreuvent notre bétail et nos chevaux. Nous ne savons vraiment pas quels dommages cela causera à notre réseau de drainage par tuyaux et à nos fossés. Nous avons besoin de ce drainage. Cet été a été l'un des plus pluvieux que nous ayons jamais connus.

Du reste, le climat change, et nous ne pouvons pas nous permettre d'être à la traîne. Nous devons penser à l'avenir.

Le vice-président (John Barlow): Merci, monsieur Lemire.

La parole est maintenant à M. Bonk, pour cinq minutes.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Je voudrais commencer par les McWilliams.

Je tiens à vous remercier tous les deux.

Pour ceux qui ne le savent pas, les McWilliams ont mené en 2002 une campagne appelée « Hay West » dans le cadre de laquelle iIs ont envoyé du foin aux agriculteurs touchés par la sécheresse dans l'Ouest canadien. Il faut garder à l'esprit que c'était juste après la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Je tiens à vous dire que vous n'aurez jamais, jamais à payer une bière si vous venez dans l'Ouest canadien.

J'aimerais vous poser une question simple concernant le projet ferroviaire Alto. Sur notre exploitation, en Saskatchewan, je suis représentant de la cinquième génération. La fondation de notre exploitation remonte à 1895.

Je peux tout à fait imaginer les liens affectifs qui unissent ces agriculteurs à leurs terres. Je ne peux pas imaginer recevoir les lettres que vous avez reçues. Pensez-vous que ces questions entourant le projet ferroviaire Alto méritent de faire l'objet d'une étude distincte au sein du comité de l'agriculture?

● (1620)

Wyatt McWilliams: Oui, et on aurait dû mener une étude beaucoup plus approfondie avant de commencer à nous envoyer ces lettres. Beaucoup d'entre nous peinent à dormir la nuit tant nous nous inquiétons pour notre avenir.

Encore une fois, ce n'est pas un projet qui renforce l'unité canadienne. C'est un projet qui divise les Canadiens, et j'aimerais pouvoir vous faire part des conversations que j'ai eues au restaurant avec mes collègues agriculteurs. Ils ne savent plus quoi faire face à ce fichu train dont personne n'a besoin.

Steven Bonk: Je ne saurais trop insister auprès de ceux qui sont étrangers à la vie agricole quant à l'importance que la terre revêt pour les agriculteurs ainsi que le lien qui les unit à elle.

Je vais peut-être passer rapidement à M. Berrigan.

Pourriez-vous nous dire ce que vous entendez de la part de vos producteurs au sujet des lettres qui ont été envoyées concernant la situation de la voie ferroviaire d'Alto? Quelles sont leurs principales préoccupations et comment votre organisme y répond-il?

Brodie Berrigan: Merci pour cette question.

Comme je l'ai dit, je pense qu'il y a beaucoup d'inquiétude parmi les agriculteurs concernant ce projet en particulier, mais aussi en ce qui a trait à la perte de terres agricoles productives à l'échelle du pays.

Je pense que nous devons également envisager la situation dans son ensemble. Nous allons assister à une croissance démographique internationale explosive et la demande mondiale en denrées alimentaires et en produits agricoles va atteindre des sommets sans précédent. Le Canada est très bien placé pour répondre à cette demande. Nous disposons d'un avantage comparatif par rapport à de nombreux pays. La production alimentaire est un moteur de croissance économique pour le Canada. Or, nous ne pouvons pas tenir pour acquis ce patrimoine naturel, ces terres agricoles dont nous disposons.

C'est une question très personnelle, comme nous venons de l'entendre. Nos membres nous le font également savoir, mais il en va aussi de notre économie et de notre avenir. Nous devons prendre des mesures en intégrant des évaluations d'impact agricole obligatoires pour tous les grands projets d'infrastructure fédéraux à venir.

Steven Bonk: Votre organisme serait-il disposé à appuyer la tenue au sein du comité de l'agriculture d'une étude distincte sur le projet Alto?

Brodie Berrigan: Je pense que ce que nous aimerions faire, c'est de mener une étude et d'examiner de manière plus approfondie la perte de terres agricoles au Canada, ainsi que les répercussions de certaines pressions, notamment celles exercées par de grands projets d'infrastructure comme, par exemple, le projet ferroviaire Alto.

Steven Bonk: J'aimerais maintenant poser quelques questions à Mme Verwey concernant l'accord commercial avec le Mercosur.

Nous parlons de stabilité et de sécurité alimentaires au Canada, mais nous avons vu ce qui s'est passé aux États-Unis lorsque le président Trump a publié un gazouillis, je crois, ou un message, annonçant qu'il allait importer 300 000 tonnes métriques de bœuf d'Amérique du Sud et qu'il allait faire baisser le prix du bœuf de 25 % dans les supermarchés. Le prix n'a baissé que de 2 %, alors que le prix des bovins a chuté de 200 à 600 $ par tête.

Aujourd'hui, le gouvernement libéral tente également de nous pousser vers un accord avec le Mercosur, et nous entendons des inquiétudes marquées de la part des éleveurs de bovins partout au Canada. Je me demande simplement si votre organisme a eu vent des mêmes préoccupations.

Jill Verwey: Merci pour cette question.

Oui, nous avons entendu les préoccupations à cet égard.

Je pense que le Canada est bien placé pour examiner les accords commerciaux que nous avons actuellement à travers le monde et, bien sûr, les possibilités de les étendre, mais je pense qu'il faut analyser très attentivement quels en sont les avantages ou quels sont les risques inhérents au fait de ne tirer aucun bénéfice de ces accords.

Encore une fois, je pense qu'en fin de compte, nous devons examiner nos relations commerciales au sein du continent nord-américain. Nous devons examiner le système intégré dont nous disposons, en particulier dans les secteurs de la viande bovine et porcine, ainsi que la fluidité du fonctionnement de ce système. Nous devons encourager la pérennité de ce système, tout en explorant d'autres débouchés ailleurs dans le monde.

● (1625)

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, madame Verwey.

Merci, monsieur Bonk.

Nous passons maintenant la parole à M. Casey, pour cinq minutes.

Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Je remercie nos témoins de leur présence.

J'aimerais inviter M. Murdoch-Flowers à prendre la parole.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné le lien évident qui existe entre les revenus et l'insécurité alimentaire. Je présume que votre parcours professionnel vous a amené à travailler pour le système d'aide juridique. Ce que vous faites actuellement vous donne une perspective de terrain sur ces deux aspects.

Je serais curieux de connaître votre avis, si vous êtes disposé à nous en faire part, sur l'idée d'un revenu minimum garanti qui circule depuis de nombreuses années, et sur la façon dont une telle mesure pourrait s'inscrire dans le cadre des problèmes auxquels vous êtes confronté au quotidien.

Joseph Murdoch-Flowers: Peu m'importe le nom qu'on lui donne, mais nous savons que lorsque les gens ont plus d'argent, ils finissent par acheter de la nourriture. C'est l'un des besoins fondamentaux de la vie selon la pyramide des besoins de Maslow. Nous savons que lorsque les gens reçoivent de l'argent, ils le dépensent en nourriture.

Nous menons des actions de plaidoyer en faveur de la réduction et de la lutte contre la pauvreté. Du point de vue de Qajuqturvik, la lutte contre la pauvreté dans le contexte du Nunavut doit s'attacher à fournir ces aides au revenu que nous savons efficaces, comme l'ont démontré les recherches menées avec le Dr Gilbert. Nous nous intéressons également à la viabilité à long terme de ces mesures.

Lorsque je parle de mettre en place une véritable économie alimentaire inuite, cela signifie qu'il faut placer les chasseurs et les pêcheurs — en tant que producteurs de nourriture dans le contexte du Nunavut — sur un pied d'égalité avec les agriculteurs du sud. Nous savons que si nous disposons des infrastructures et des ressources nécessaires pour soutenir le développement d'une économie alimentaire inuite, les revenus de base des chasseurs et pêcheurs inuits augmenteront, ce qui stimulera la circulation d'aliments inuits adaptés à la culture au sein des communautés inuites.

Sean Casey: Si je comprends bien, votre collaboration avec Harvard est liée à cela. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette collaboration?

Joseph Murdoch-Flowers: Qajuqturvik fait beaucoup de choses en lien avec l'alimentation traditionnelle. Les aliments traditionnels, ce sont le caribou, l'omble chevalier, le phoque, le morse et la baleine. Nous nous approvisionnons auprès des chasseurs et des pêcheurs de tout le territoire, nous acheminons ces produits vers le centre d'alimentation et nous les rendons disponibles de différentes façons, par exemple grâce à des barèmes de prix dégressifs ou en les distribuant gratuitement. Nous intégrons également ces aliments dans nos programmes de formation sur les techniques culinaires. Voilà quelques-unes des façons dont nous intégrons les aliments traditionnels dans notre travail.

Sean Casey: Comment le gouvernement du Canada peut-il soutenir cette initiative?

Nous avons beaucoup entendu parler de l'alimentation traditionnelle de la part d'un témoin qui était ici il y a quelques jours à peine. Il s'agit clairement d'une priorité pour le Nord. J'aimerais avoir votre avis sur la façon dont le gouvernement peut soutenir cette initiative.

Joseph Murdoch-Flowers: Lorsque l'on examine la mise en œuvre des carrefours alimentaires, on s'aperçoit que ces carrefours prendront une forme différente dans le Nord. Les carrefours alimentaires doivent se focaliser sur l'économie alimentaire véritablement locale du Nord. Cela passera par la transformation des aliments traditionnels et par les infrastructures dont nous avons besoin pour chasser, transformer, conditionner et distribuer ces aliments sur le territoire. Il s'agirait d'examiner comment cela fonctionnerait dans les quatre administrations de l'Inuit Nunangat. On en compte cinq si l'on inclut le sud du Canada, car il y a également un nombre important d'Inuits dans cette région.

Le partage des denrées alimentaires inuites entre les territoires et les provinces ainsi qu'entre le nord et le sud serait considérablement facilité par ces infrastructures de transformation, de conditionnement et de distribution.

Sean Casey: Merci.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Verwey.

Vous préconisez la création d'un conseil consultatif chargé d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie alimentaire nationale. Existe-t-il déjà un mécanisme de ce type, qui présenterait certaines lacunes? S'agirait-il en fait d'un tout autre groupe ayant une autre orientation? J'essaie de comprendre comment cela s'intégrerait dans le plan actuel.

● (1630)

Jill Verwey: Monsieur Berrigan, pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Jecomprends qu'il s'agirait d'un organisme distinct, mais je pense qu'il examinerait certainement la façon dont les producteurs — et les autres secteurs de la transformation agricole — s'intégreraient à ce cadre.

Brodie Berrigan: Je dirai très rapidement qu'il existe des précédents pour ce type de modèles, sauf que, selon nous, ils ont toujours été très lourds sur le plan des procédures. Ils prennent beaucoup de temps. Ce n'est pas ce que nous recherchons.

Ce serait un processus souple et limité dans le temps, sans rapport volumineux ou recommandations à produire en fin de parcours. Les bonnes personnes seraient réunies autour de la table, y compris des représentants du secteur privé et du monde agricole, afin de fournir des conseils sur le secteur privé et des analyses de rentabilité concernant la mise en œuvre de la stratégie de sécurité alimentaire. Cela ne concernerait pas uniquement la stratégie de sécurité alimentaire, mais aussi la stratégie en matière d'intelligence artificielle et d'autres cadres nationaux fédéraux qui bénéficieront de ces points de vue issus de l'industrie.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup.

Pour notre dernière série de questions, la parole est à M. Lemire, pour deux minutes et demie.

[*Français*]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Murdoch-Flowers, d'abord, j'ai trouvé votre témoignage très intéressant.

Avec mon bureau, j'ai entamé une étude pour voir comment l'Abitibi-Témiscamingue peut créer des liens, des synergies, particulièrement avec le Nord du Québec. Nous la menons avec la firme-conseil Forest Lavoie, en collaboration avec l'Agropole Abitibi-Témiscamingue.

Cet été, nous nous sommes rendus à Chisasibi pour aller voir la réalité d'une communauté autochtone. Idéalement, il y aurait des liens à faire aussi avec les Inuits du Québec et peut-être avec ceux du Nunavut, évidemment, ainsi qu'avec des communautés comme celle de Radisson, avec Hydro-Québec, entre autres. Il s'agit de voir comment les régions peuvent créer une synergie.

Quelque chose qui m'a marqué là-bas: c'est le prix d'une pièce de viande, qui était à 31 $. Cependant, on voyait que c'était une étiquette collée par-dessus une autre en dessous qui, elle, affichait 17 $. Donc, ça en dit beaucoup sur le prix des choses — là, c'est celui de la viande —, qui est nécessairement 40 % plus élevé.

Chisasibi a une route, donc la communauté ne profite pas nécessairement de tous les privilèges de Nutrition Nord Canada. Toutefois, j'aimerais entendre vos commentaires sur la manière dont nous pouvons développer des partenariats autochtones-allochtones, notamment entre le Nord et le Sud, pour préserver ou amener de l'abordabilité et de la fraîcheur sur le plan du développement des produits du Nord, tout en soutenant vos initiatives locales.

Joseph Murdoch-Flowers: Je crois qu'il y aura des réponses un peu différentes, selon que c'est juste au sein du Québec ou si c'est interprovincial ou interterritorial. J'imagine que ça veut dire que les partenariats à l'intérieur du Québec sont beaucoup plus faciles à établir.

Il faut naviguer entre tous les systèmes. Il n'y a aucun abattoir approuvé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments à Iqaluit. Je crois qu'il y en a un à Rankin Inlet, au Nunavut. Donc, pour nous, envoyer les produits du Nunavut ailleurs au Québec est très difficile.

Par conséquent, l'investissement dans cette infrastructure pour la production adéquate et pour la distribution partout au Canada, ça serait bien. Je crois que c'est un début de réponse à votre question.

Sébastien Lemire: C'est parfait.

Merci, monsieur le président.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Lemire.

[*Traduction*]

Merci également à M. Murdoch-Flowers.

Un grand merci à nos témoins.

Voilà qui conclut la comparution de ce groupe d'experts.

En tant qu'Albertain, monsieur McWilliams, je m'en voudrais de ne pas vous remercier également. Il est certain que beaucoup de mes amis ont perdu leurs ranchs à cause de l'encéphalopathie spongiforme bovine, et Hay West a été un immense soulagement. Ce n'est pas tous les jours que nous avons parmi nous un récipiendaire de l'Ordre du Canada. Je tiens à vous remercier pour tout ce que votre famille a fait également et, bien sûr, pour le temps que vous nous avez accordé aujourd'hui.

Des députés: Bravo!

Le vice-président (John Barlow): Chers collègues, nous avons plusieurs personnes à accueillir pour notre prochain groupe d'experts. Je vais donc suspendre brièvement la séance. Veuillez rester dans les parages. Nous allons essayer de tout mettre en place le plus rapidement possible et de commencer dès que tout le monde sera prêt.

Merci.

● (1635)

_____(Pause)_____

● (1645)

Le vice-président (John Barlow): Chers collègues, Mme Higginson, la représentante de Restaurants Canada, est en ligne sur Zoom, mais nous rencontrons quelques problèmes techniques. Compte tenu de l'heure, nous allons commencer la séance et tenter de résoudre ces problèmes au fur et à mesure. Mme Higginson sera peut-être en mesure de se joindre à nous au cours de la séance. Nous allons commencer l'audience.

Je vais me dispenser de parler de bon nombre des formalités d'usage, car je sais que la plupart d'entre vous ont déjà participé à une séance auparavant.

Madame Durant, vous avez entendu ces formalités d'usage au début de la séance, alors j'espère que nous pourrons simplement commencer l'audience.

Je vais vous présenter les intervenants de notre groupe d'experts qui sont parmi nous aujourd'hui. Nous accueillons Erin Durant, qui représente le cabinet Durant Barristers, ainsi qu'une représentante de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, à savoir Shannon Sommerauer, directrice principale des relations gouvernementales.

Madame Sommerauer, je suis heureux de vous voir.

Nous recevons également un représentant de l'Association pour la santé publique du Québec, à savoir Thomas Bastien, directeur général.

Je vous remercie également de votre présence.

J'aimerais informer les intervenants de notre groupe d'experts qu'ils disposeront de cinq minutes chacun pour faire leur déclaration préliminaire. Ensuite, nous donnerons la parole à nos membres afin qu'ils puissent poser des questions.

Oh, Mme Higginson s'est jointe à nous.

Madame Higginson, soyez la bienvenue. Je suis heureux que tous les problèmes aient été résolus. C'est formidable, mais nous allons garder votre déclaration préliminaire pour la fin.

Nous allons commencer par entendre M. Bastien pendant cinq minutes.

[*Français*]

Thomas Bastien (directeur général, Association pour la santé publique du Québec): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je m'appelle Thomas Bastien. Je suis ingénieur agricole et directeur général de l'Association pour la santé publique du Québec, ou ASPQ. L'ASPQ est un organisme indépendant qui place la santé au cœur des décisions collectives.

Je voudrais commencer mon intervention par une question essentielle: à quel point notre système alimentaire est-il réellement résilient?

Au Canada, nous avons une agriculture forte et des producteurs extraordinaires, notamment des producteurs d'agneau et des producteurs laitiers. Nous avons un immense territoire agricole et un secteur agroalimentaire performant. Pourtant, l'ensemble des témoignages précédents démontrent que quelque chose ne fonctionne plus.

D'un côté, les producteurs agricoles sont pris entre l'augmentation de leurs coûts d'exploitation, les cahiers des charges des grands acheteurs et leurs difficultés à obtenir une rémunération à la hauteur de leur travail. De l'autre, une part croissante de la population peine à se nourrir convenablement, le prix du panier d'épicerie ayant grimpé de 27 % durant les cinq dernières années. Entre les deux, nous avons progressivement concentré une part considérable de notre capacité de transformation, d'approvisionnement et de distribution entre les mains d'un nombre limité d'acteurs que vous connaissez très certainement.

Nous avons donc un problème de choix. Le producteur a de moins en moins de choix pour vendre, et le consommateur a de moins en moins de choix pour acheter. Lorsque les choix diminuent, notre résilience collective diminue également.

C'est précisément pour cette raison qu'au Québec, nous travaillons depuis plusieurs années pour construire une filière alimentaire à but non lucratif, avec plus de 40 partenaires issus de milieux agricoles, solidaires, économiques et sanitaires. Il ne s'agit pas de remplacer le marché traditionnel, mais d'offrir une autre possibilité: une filière alimentaire capable de produire, de transformer, de stocker et de distribuer des aliments, mais dont la finalité première n'est pas de maximiser les profits. Cette filière a pour objectif de relier des acteurs qui travaillent encore trop souvent en vase clos: producteurs agricoles, transformateurs, banques alimentaires, épiceries et marchés solidaires, organismes communautaires et acteurs institutionnels de secteurs de l'alimentation. Ces organisations ont des besoins extrêmement similaires. Elles achètent ou reçoivent des aliments, les stockent, les transforment parfois, puis les distribuent.

Notre ambition est donc de changer d'échelle, de passer d'une multitude d'initiatives remarquables, mais souvent fragiles, à une véritable infrastructure de l'alimentation d'intérêt collectif.

C'est ici que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle déterminant en contribuant à construire une capacité d'agir. Pour y arriver, trois actions fédérales sont nécessaires.

Premièrement, il faut investir dans les infrastructures financières dont cette filière a besoin. Nous espérons d'ailleurs que le Fonds de liaison alimentaire réservera une partie de son financement au milieu solidaire.

Deuxièmement, il faut développer une infrastructure technologique connectée. Pour devenir une véritable filière, ces organisations doivent pouvoir connecter, et même mutualiser, leurs achats, leurs inventaires, leur capacité de stockage et de transport, connaître l'offre des agriculteurs et la demande des institutions et transmettre certaines données logistiques. Autrement dit, il faut construire le système nerveux de cette nouvelle filière.

Troisièmement, il manque encore un élément, probablement le plus important: des débouchés. Chaque année, le gouvernement fédéral achète des quantités considérables d'aliments, notamment dans les milieux militaire et carcéral. Ces dépenses publiques peuvent devenir un puissant levier de résilience. Nous demandons donc au gouvernement fédéral d'étudier la possibilité de réserver une part de ses approvisionnements alimentaires institutionnels aux entreprises collectives, aux coopératives et aux organisations à but non lucratif, lorsque les règles de commerce et d'approvisionnement applicables le permettent.

Une filière ne peut pas reposer éternellement sur des subventions. Pour être forte, elle doit avoir des clients. Pour être pérenne, elle doit avoir des revenus. Pour être résiliente, elle doit pouvoir posséder des infrastructures.

Plusieurs milliers d'organisations alimentaires communautaires à but non lucratif et coopératif existent déjà au Canada. Elles nourrissent des gens, récupèrent, stockent, transforment et distribuent des aliments. Ce qu'il manque aujourd'hui, ce n'est pas le tissu d'acteurs, ce sont des infrastructures physiques et technologiques permettant de les transformer en véritable filière économique, et des contrats pour rendre cette dernière pérenne.

Nous ne demandons pas au gouvernement de choisir entre l'économie privée et l'économie solidaire. Nous lui demandons de donner aux Canadiens et aux Canadiennes un autre choix, mais surtout une capacité alimentaire supplémentaire. La résilience alimentaire ne consiste pas seulement à avoir suffisamment de nourriture, elle consiste aussi à avoir suffisamment de chemins pour que cette nourriture puisse aller du champ à l'assiette. C'est le deuxième chemin, que nous sommes en train de construire, et je serai heureux de poursuivre la discussion pour construire ce chemin avec vous.

Merci.

● (1650)

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Bastien.

[*Traduction*]

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Sommerauer pendant cinq minutes.

Shannon Sommerauer (directrice principale, Relations gouvernementales et technologies propres au secteur, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes): Merci, monsieur le président. Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Au nom de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore notre organisation, l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes est une association à but non lucratif, fondée il y a plus de 100 ans, qui représente l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais, de la ferme à la table.

Nos plus de 900 membres, tant nationaux qu'internationaux, représentent 90 % des ventes de fruits et légumes frais au Canada. Ils apportent ainsi non seulement une contribution considérable à l'économie canadienne, mais ils jouent également un rôle essentiel dans la santé et le bien-être des Canadiens.

Pendant que notre secteur fait face à des incertitudes géopolitiques, à des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à une recrudescence des phénomènes météorologiques extrêmes, nous savons que de nombreux Canadiens ont du mal à faire face au coût des produits alimentaires.

Une étude sur la perception des prix menée par notre association auprès des consommateurs a révélé que les hausses de prix brutales qui ont été observées il y a deux ou trois ans ont cédé la place à une impression de hausse progressive et constante. Pendant le troisième trimestre de l'année courante, 80 % des Canadiens ont déclaré avoir constaté une augmentation des prix des fruits et légumes par rapport à l'année dernière.

Les consommateurs réagissent en se rendant plus souvent dans les magasins de vente à rabais et en achetant davantage de fruits et légumes surgelés et en conserve.

Les Canadiens âgés de 65 ans et plus sont non seulement plus susceptibles de ressentir ces hausses de prix, mais ils sont aussi ceux qui réduisent le plus rapidement leurs achats de fruits et légumes en réaction à ces hausses.

Cette situation est particulièrement préoccupante compte tenu du vieillissement de la population, car il a été démontré que les fruits et légumes ont un effet protecteur puisqu'ils réduisent le risque de maladies cardiovasculaires et de certains types de cancer.

Par ailleurs, la réduction de la consommation de fruits et légumes est également associée à une augmentation des dépenses de santé, dont le coût économique annuel a été estimé à 8 milliards de dollars.

Tout cela souligne la nécessité de considérer le système alimentaire canadien comme une infrastructure essentielle, afin non seulement de produire davantage de denrées alimentaires, mais aussi de garantir que cette nourriture peut être acheminée de manière efficace, abordable et fiable depuis leur lieu de production jusqu'aux lieux de résidence des Canadiens.

Dans le secteur des denrées périssables, la capacité de la chaîne du froid, la logistique et l'efficacité de la distribution constituent des éléments fondamentaux de la sécurité alimentaire.

Au sein de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais, les prix finaux sont façonnés par l'effet cumulatif d'une grande variété de facteurs, qui vont des coûts des intrants agricoles et de l'énergie, de la disponibilité de la main-d'œuvre, de l'expédition et de l'emballage, à l'efficacité des inspections et des procédures douanières, en passant par les exigences réglementaires, la disponibilité saisonnière, les variations de qualité et bien d'autres facteurs.

La complexité de tous ces aspects est accentuée davantage par la grande périssabilité des fruits et légumes frais, qui ne peuvent pas être stockés aussi longtemps que les produits de longue conservation ni mis de côté en attendant que les conditions du marché s'améliorent.

Il est donc important de comprendre que les hausses de prix ne découlent pas uniquement des pratiques des détaillants, mais qu'elles peuvent également être expliquées par la rareté d'un produit, par des coûts de transport plus élevés ou par des coûts de conservation plus importants pour maintenir la qualité exigée par les consommateurs canadiens tout au long de l'année.

Près de la moitié des acteurs du secteur ayant répondu à une récente enquête menée par la Global Coalition of Fresh Produce ont déclaré ne pas être en mesure de refiler suffisamment la hausse de leurs coûts à leurs acheteurs, et 80 % d'entre eux ont indiqué que cette hausse avait freiné leurs investissements dans des terres, des serres, des entrepôts, la machinerie ou d'autres infrastructures de production.

Les mesures prises par les gouvernements pour améliorer l'abordabilité devraient donc s'inscrire dans une approche équilibrée visant à renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement, à soutenir les investissements dans les infrastructures, à mettre en place des programmes de main-d'œuvre prévisibles, à rendre plus efficaces les procédures douanières et d'inspection, à harmoniser les réglementations de manière pragmatique et à fournir aux consommateurs des renseignements plus clairs sur les prix.

J'aimerais maintenant conclure en formulant trois recommandations à l'intention du gouvernement afin qu'il prenne des mesures pour soutenir les infrastructures de sécurité alimentaire du Canada.

Premièrement, il convient de faire de l'agriculture et de la production alimentaire une priorité stratégique fondamentale de la stratégie économique visant à bâtir le Canada, dans le cadre d'une approche pangouvernementale et d'une appropriation conjointe par les différents ministères. L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes a salué la stratégie nationale de sécurité alimentaire qui a été annoncée par le gouvernement et qui pourrait permettre de placer notre système alimentaire au cœur des priorités du gouvernement en matière de politiques et d'infrastructures.

Deuxièmement, il faut veiller à ce que les ressources du Fonds de liaison alimentaire soient déployées en temps opportun et de manière efficace afin de créer et de développer des marchés de produits alimentaires et des carrefours alimentaires régionaux, et il faut déterminer si ces marchés ont le potentiel de soutenir d'autres objectifs, comme le fait de faciliter la distribution du Programme d'alimentation dans les écoles, de développer la transformation alimentaire et de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.

Enfin, il faut rationaliser la circulation des denrées périssables à faible risque aux points d'entrée grâce à des files prioritaires et à un projet pilote consacré aux négociants dignes de confiance, afin de réduire les coûts tant pour l'industrie que pour les consommateurs et les gouvernements.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer aujourd'hui. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

● (1655)

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup. Je vous suis reconnaissant d'avoir réussi à ne pas dépasser les cinq minutes qui vous avaient été accordées. Vous m'aidez vraiment à respecter le temps prévu.

Je ne veux pas vous mettre la pression, madame Durant, mais je vous invite maintenant à prendre la parole pendant un maximum de cinq minutes.

Erin Durant (avocate et enquêtrice, Durant Barristers): J'utiliserai les minutes supplémentaires.

Des voix: Ha, ha!

Erin Durant: Je vous remercie de m'avoir invitée. C'est un honneur d'être ici. C'est la première fois que je témoigne devant un comité. Je suis une observatrice de longue date, mais c'est la première fois que je participe à une séance.

Je suis ici pour vous parler du projet Alto. Je suis avocate, et j'habite dans le corridor étudié. Malheureusement, quand on est avocate et que l'on vit dans un coin en difficulté, on reçoit beaucoup d'appels; j'ai donc entendu de nombreuses personnes exprimer leur mécontentement et leurs inquiétudes au sujet du projet d'Alto. Or, il m'est difficile d'aider ces personnes en raison du manque d'informations à ce sujet. Je vais donc aborder simplement quatre points dans ma déclaration préliminaire, et je suis disposée à répondre à toutes vos questions.

Tout d'abord, le manque d'informations est source d'inquiétude, et il a déjà des répercussions sur les investissements dans ce corridor. Quand je parle de manque d'informations, je ne fais pas allusion au tracé. Chaque fois que l'on aborde la question du manque d'informations avec Alto, la réponse est toujours: « Oh, nous ne connaissons pas encore le tracé. » C'est le cas... ou c'est peut-être le cas; je n'en suis pas certaine.

Les agriculteurs et les autres habitants des zones rurales se posent de nombreuses questions pratiques qui restent sans réponse. La plus importante concerne la date à laquelle les expropriations commenceront. Aucune date n'a encore été communiquée à ce sujet. Ce n'est que récemment qu'ils ont communiqué une date actualisée concernant le début des acquisitions foncières. Ils n'ont fourni aucun renseignement sur la manière dont le gouvernement compte faire face à la dépréciation immobilière, c'est-à-dire l'incidence de la réduction de la valeur des biens immobiliers dans le corridor étudié. Les gens sont préoccupés par leurs prêts hypothécaires, qu'il s'agisse de prêts agricoles ou de prêts privés, et se demandent ce qu'il adviendra si une partie de leur propriété est expropriée. Financement agricole Canada ou la SCHL ont-ils joué un rôle à cet égard?

La situation des municipalités suscite beaucoup d'inquiétudes. Ce sont elles qui prendront en charge les routes une fois que davantage de ponts et de passages inférieurs auront été construits. Elles devront en assumer les coûts. Or, bon nombre de ces municipalités sont extrêmement petites et ne disposent d'aucune ressource financière supplémentaire. J'ai rencontré une mairesse dont le budget total s'élève à 1 million de dollars par année, je crois. Il y a beaucoup de questions pratiques qui restent sans réponse et qui inquiètent les gens, et quand les gens sont inquiets, ils ne travaillent pas bien.

Le projet pose également des problèmes en matière d'investissement. Presque immédiatement, j'ai reçu des appels de la part de personnes qui prévoyaient de mettre en œuvre des projets dans le corridor étudié. J'ai parlé à un homme qui comptait construire un nouvel établissement de soins de longue durée près de Sarsfield. Il disposait du terrain et des permis nécessaires, mais Sarsfield se trouve en plein milieu du corridor étudié, et il ne veut pas perdre son temps et son argent à construire ce bâtiment; il a donc reporté sa construction. Il comptait l'amorcer au printemps, mais il ne l'a pas fait. C'est un endroit où des personnes âgées auraient pu résider et où de bons emplois auraient pu être créés. Les exemples de ce genre sont nombreux.

Chez moi, il y a un petit verger. J'y plante quelques arbres chaque année. Cette année, je n'en ai pas planté, car je ne sais pas si ce verger sera exproprié ni même si j'habiterai encore là l'année prochaine. Il y a des centaines d'histoires de ce genre: des gens qui reportent la construction de leur maison ou l'installation d'une piscine. Je crains que, pour les agriculteurs et les autres entreprises, le corridor étudié ait déjà subi des préjudices financiers. C'est le premier point que je souhaitais faire valoir.

Mon deuxième point, c'est que les exploitations et les entreprises agricoles ne peuvent pas vraiment planifier leur avenir tant que tout cela reste incertain. M. McWilliams me l'a déjà dit dans le passé, et d'autres personnes m'ont également fait part de cette préoccupation, notamment des personnes qui envisagent d'agrandir une étable ou d'acheter une nouvelle parcelle pour élargir leur exploitation. Personne ne se lance dans ce genre de projets pour le moment, car personne ne sait ce que l'avenir leur réserve.

Mon troisième point est le suivant. Les gens sont très contrariés et ont grand besoin d'informations. Il existe indéniablement un vide informationnel. Je crois que cela peut être expliqué en partie par la pratique d'Alto consistant à exiger qu'absolument tout le monde signe des ententes de confidentialité. Par « tout le monde », j'entends les municipalités, les associations, les organismes de bienfaisance, et j'en passe. Tout le monde les signe.

Selon Alto, lorsque l'on met en œuvre un projet, il est nécessaire de préserver une certaine confidentialité, en particulier en ce qui concerne le tracé, les renseignements techniques et d'autres aspects de ce genre. J'en conviens, mais les clauses des ententes de confidentialité d'Alto vont beaucoup plus loin que cela. Elles couvrent des aspects tels que les stratégies de commercialisation, les coûts ou encore le calendrier de certains événements.

● (1700)

Concrètement, cela a eu pour effet d'inciter les gens à écrire des messages destinés aux élus municipaux ou à leurs associations pour obtenir des renseignements. La réponse qu'ils reçoivent est la suivante: « Nous ne pouvons pas vous aider; veuillez communiquer avec Alto ». Cela revient en fait à repousser les gens, car ces acteurs ne veulent pas enfreindre ces ententes de confidentialité.

Ce qui se passe, en fait, c'est que ces gens nous appellent, moi et d'autres membres de la communauté. Personne ne nous verse des honoraires, et nous n'occupons pas vraiment de poste de direction officiel — je vis simplement dans le coin —, mais les gens ont besoin d'aide tout de suite.

Le vice-président (John Barlow): Je suis désolé, madame Durant, mais vos cinq minutes sont écoulées. Pouvez-vous conclure rapidement, s'il vous plaît?

Erin Durant: C'est pas mal tout ce que j'avais à dire.

Merci.

Le vice-président (John Barlow): Parfait. Je vous remercie.

Vous aurez de nombreuses occasions d'en dire davantage au cours des séries de questions.

Notre dernier témoin est Mme Higginson qui dispose d'un maximum de cinq minutes.

Kelly Higginson (présidente et directrice générale, Restaurants Canada): Je remercie le président et les membres du Comité de m'avoir donné l'occasion de comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Kelly Higginson, et je suis présidente et directrice générale de Restaurants Canada. Notre organisation représente l'industrie de la restauration du Canada, qui compte plus de 105 000 restaurants et points de service d'alimentation, allant des entreprises indépendantes aux grands exploitants nationaux et internationaux.

Le secteur de la restauration occupe une place importante dans l'économie et les collectivités canadiennes. En tant que quatrième employeur du secteur privé au pays, il emploie directement 1,2 million de Canadiens, et les jeunes représentent plus de 40 % de notre main-d'œuvre. Il engendre annuellement un chiffre d'affaires de 130 milliards de dollars, soit 4 % du PIB canadien.

J'aimerais attirer l'attention de votre comité sur un autre aspect de notre incidence économique. Notre secteur achète chaque année environ 43 milliards de dollars de produits alimentaires et de boissons, dont environ 30 milliards proviennent d'agriculteurs, de producteurs et de transformateurs canadiens.

Les restaurants constituent l'une des principales voies par lesquelles l'agriculture canadienne touche les Canadiens. Chaque jour, les Canadiens visitent environ 23,7 millions de fois des restaurants et autres points de service d'alimentation. Comme les transactions moyennes s'élèvent à environ 12 $ par personne, les restaurants ne sont pas simplement un luxe ou un lieu réservé aux occasions spéciales. Ils constituent une source importante d'alimentation et de nutrition pour des millions de Canadiens, notamment les personnes âgées, les étudiants, les familles très occupées, les travailleurs, les voyageurs et toutes les personnes pour lesquelles la préparation quotidienne d'un repas à la maison n'est pas toujours pratique ou économique. Voilà pourquoi les restaurants doivent participer au débat canadien sur la sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire ne s'arrête pas aux portes de l'exploitation agricole. Elle dépend de l'ensemble de la chaîne alimentaire qui achemine les aliments des producteurs canadiens jusqu'aux consommateurs canadiens, et les restaurants constituent un maillon essentiel de cette chaîne alimentaire. Tel était le message central de notre mémoire intitulé « Nourrir ensemble le Canada », c'est-à-dire notre contribution à la stratégie nationale de sécurité alimentaire du gouvernement fédéral, que nous avons également transmise à votre comité.

Nous avons été encouragés de constater que cette stratégie rendait compte de plusieurs des priorités que nous avions désignées dans notre mémoire, notamment des investissements dans les marchés et carrefours alimentaires, le développement de la transformation alimentaire nationale, la réduction des obstacles réglementaires et le renforcement de la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Nous saluons l'annonce qui a été faite cette semaine concernant la création du Fonds de liaison alimentaire de l'ordre d'un milliard de dollars, destiné à renforcer les marchés de produits alimentaires, les carrefours alimentaires régionaux et les infrastructures de distribution.

Les incertitudes commerciales actuelles ont renforcé la nécessité de développer davantage les capacités nationales, notamment en développant la serriculture à l'année et l'agriculture en environnement contrôlé. Les investissements dans la transformation nationale des aliments, l'amélioration des infrastructures de transport, de la chaîne du froid et de la distribution, ainsi que la suppression des obstacles réglementaires inutiles, peuvent également créer davantage de possibilités que les produits alimentaires canadiens parviennent aux restaurants et aux consommateurs canadiens.

Je vous remercie de votre attention.

● (1705)

Le vice-président (John Barlow): Je vous remercie de votre exposé.

Nous allons maintenant donner la parole à nos membres afin qu'ils puissent poser leurs questions. Nous allons commencer par entendre les conservateurs.

Monsieur Albas, vous avez la parole pendant six minutes.

Dan Albas (Okanagan Lake-Ouest—Kelowna-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier le Comité de m'accueillir aujourd'hui.

Madame Durant, je souhaitais vous parler un peu des ententes de confidentialité. Dans la mesure où l'étude qui nous occupe porte sur la sécurité alimentaire, j'ai remarqué que ces ententes ont posé problème au Québec, tout particulièrement avec Alto. Cette société d'État a fait appel à des évaluateurs qui possèdent des compétences précises dans le domaine des propriétés agricoles. Lorsque vous signez une entente de confidentialité, vous ne pouvez plus accepter de travailler avec qui que ce soit.

Pourriez-vous nous donner votre avis sur ce cas particulier et sur certains aspects discutables du choix de cette stratégie par cette société?

Erin Durant: Bien sûr.

J'ai été en mesure de consulter une copie de ces documents. Je ne l'ai pas présentée aujourd'hui, mais si vous le souhaitez, je peux en présenter une copie.

Dan Albas: Oui, je vous prie.

Erin Durant: Essentiellement, Alto a retenu les services d'évaluateurs fonciers agricoles, ce dont elle a évidemment besoin. Or, les modalités des contrats conclus avec Alto empêchent ces évaluateurs fonciers de représenter d'autres clients dans la collectivité.

À ma connaissance, il n'y a pas beaucoup d'évaluateurs fonciers agricoles en Ontario ni au Québec. D'après ce que me disent les agriculteurs, les évaluateurs fonciers auxquels ils font habituellement appel — par exemple, pour des prêts bancaires et d'autres démarches similaires — sont justement ceux qui ont été embauchés par Alto. Les agriculteurs craignent donc de ne pas pouvoir obtenir leurs propres évaluations foncières le moment venu, compte tenu du nombre restreint de spécialistes dans ce domaine.

Une autre difficulté connexe tient au fait que le premier corridor, entre Ottawa et Montréal, traverse une région très francophone. Je peux vous dire qu'il n'y a pas assez d'avocats francophones spécialisés en expropriation pour aider tous ces gens.

Dan Albas: En ce qui concerne le recours généralisé aux ententes de confidentialité, je suis très préoccupé par le fait que même les organismes de bienfaisance qui reçoivent un soutien financier d'Alto se voient imposer des contraintes qui limitent ce qu'ils peuvent dire, mais la situation des municipalités m'inquiète encore davantage. Même la province de Québec a signé une entente de confidentialité avec Alto. Si je comprends bien, la province peut y mettre fin après un préavis de 30 jours.

J'en parle parce que si le projet nuit à l'agriculture... Évidemment, il faut respecter la compétence des provinces puisqu'elles ont le droit de réglementer dans ce domaine. Selon vous, la province devrait-elle examiner cette pratique et envisager la possibilité de résilier cette entente de confidentialité dans l'intérêt de la transparence publique, de la sécurité alimentaire et des agriculteurs?

Erin Durant: Le document du Québec peut être résilié moyennant un préavis de 30 jours. Il suffit d'informer Alto qu'on ne souhaite plus collaborer avec elle. Au Québec, il y a deux documents: une entente de collaboration et une entente de confidentialité. Il est donc possible de s'en retirer.

Je crois comprendre qu'il existe des documents similaires pour l'Ontario, mais je n'ai pas réussi à les obtenir et j'ignore s'ils sont toujours en cours de négociation ou si leur version définitive a déjà été arrêtée.

En ce qui a trait aux municipalités et à l'autorité provinciale en matière de protection des terres agricoles et de tout le reste, c'est le genre de projet qui nécessite une importante collaboration provinciale et municipale pour bien fonctionner. On veut faire passer ce train au cœur de villes déjà établies. On veut miser sur la récupération des plus-values foncières. Pour y parvenir, il faut essentiellement que la province et la municipalité utilisent des arrêtés ministériels de zonage afin de faire avancer le projet.

Si le Québec souhaitait réellement mettre des bâtons dans les roues du gouvernement, il en aurait malheureusement les moyens.

Dan Albas: Dans certaines vidéos que j'ai vues en ligne, des agriculteurs et des propriétaires fonciers affirment avoir été harcelés par des drones servant à effectuer des évaluations. Pourriez-vous nous parler de ces activités et nous dire ce que vous en savez?

Erin Durant: La communication a fait défaut à bien des égards, notamment en ce qui concerne les travaux qui sont déjà en cours sur le terrain.

Au printemps, avant même la fin des consultations, nous avons commencé à voir de grands repères d'arpentage tracés sur la route près de chez moi, ainsi que des avions qui survolaient constamment le secteur. Après de nombreuses démarches, notre conseiller municipal a réussi à déterminer qu'il s'agissait d'activités menées par Alto. Les responsables se sont excusés de ne pas avoir prévenu les résidants et ont dit qu'ils feraient mieux à l'avenir, et tout le reste.

Malheureusement, au cours des derniers mois, de nombreuses personnes, moi y compris, ont vu des drones survoler leur maison le soir, parfois en plein milieu de la nuit. Dans mon cas, cela a duré une semaine complète. J'ai écrit à Alto pour demander ce qui se passait et combien de temps cela allait durer, mais je n'ai reçu aucune réponse. Je suis toujours sans nouvelles. Je leur ai même réécrit ce matin, dans l'espoir d'obtenir une réponse avant ma comparution ici aujourd'hui.

Une agricultrice de St. Isidore, qui a d'ailleurs témoigné devant le Comité l'an dernier, vit cette situation presque quotidiennement, en pleine nuit, parfois pendant des mois d'affilée. Elle a beau communiquer avec son député et avec Alto pour tenter d'obtenir des réponses, personne ne lui en donne. La situation était si grave vendredi soir qu'elle a décidé d'enregistrer une vidéo. Alors qu'elle se trouvait à l'extérieur avec son mari, une vingtaine de drones volaient en essaim autour de sa propriété pour faire on ne sait quoi. Elle n'avait été avisée de rien. Elle n'avait donné aucune autorisation. Elle et ses enfants étaient terrifiés.

Cette absence de communication est épouvantable.

● (1710)

Dan Albas: Madame Durant, si le ministre des Transports se trouvait dans cette salle en ce moment et que vous aviez un seul message à lui transmettre au sujet de ces drones et de ces activités, que lui diriez-vous?

Erin Durant: Je lui dirais qu'il faut commencer à prendre cette situation au sérieux.

Des gens ont déposé des plaintes sur le site Web de Transports Canada consacré aux drones, mais elles semblent disparaître dans un trou noir. Les gens ont l'impression d'être surveillés, voire espionnés.

Dans mon cas, cela a duré six ou sept nuits d'affilée. La dernière nuit, je suis sortie et je me suis mise à crier après l'engin.

Il y a même des agriculteurs qui ont abattu des drones en plein vol, à ce qu'il paraît. Des accusations ont été portées contre l'un d'entre eux.

Il s'agit d'un problème très grave dont personne ne semble s'occuper. Vendredi dernier, j'ai dû appeler un ancien député pour tenter d'attirer l'attention de quelqu'un au ministère des Transports.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, madame Durant. Je vous en suis reconnaissant.

Nous passons maintenant aux libéraux.

Je crois que c'est M. Gobeil qui interviendra. Vous avez six minutes.

[*Français*]

Daniel Gobeil (Chicoutimi—Le Fjord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par M. Bastien, mais je remercie tous les témoins pour les témoignages d'aujourd'hui. C'est très intéressant.

Je veux vous rassurer, monsieur Bastien: cette semaine, il y a eu une belle annonce du gouvernement libéral par rapport aux besoins en infrastructures communautaires, justement. Notre gouvernement en fait une priorité quand des éléments peuvent aider la communauté.

En ce qui concerne les transports, vous avez parlé des régions et des circuits d'approvisionnement. Pouvez-vous développer un peu votre vision par rapport au marché? Vous avez parlé de votre vision, mais il manque le marché pour avoir le tour du chapeau des outils dont vous avez besoin pour votre structure.

Thomas Bastien: Oui. Je vous remercie beaucoup de cette intervention.

Il est certain que nous avons regardé cette annonce avec beaucoup d'intérêt. De notre côté, ce que nous aimerions voir, c'est si de l'argent est réservé. C'est toujours la même question, parce que, quand on est dans le même écosystème que plein d'autres partenaires, il se peut que l'argent aille toujours aux mêmes personnes. Ce que nous ne voudrions pas, c'est que cet argent aille encore une fois aux mêmes personnes et qu'on arrive à renforcer encore une fois certains oligopoles qui sont déjà présents.

Par contre, il y a eu un très bon commentaire concernant les marchés, l'offre régionale de manière générale, et le fait de raccourcir les circuits. Il y a beaucoup de personnes qui pensent que le fait de raccourcir les circuits présente un avantage intéressant. Premièrement, pour les agriculteurs, ça permet plus de conversations avec la population. Deuxièmement, ça donne plus de choix. C'est la deuxième chose. Ce qu'on voit beaucoup aussi, c'est qu'en raccourcissant les circuits on peut offrir un meilleur prix, à la fois pour le milieu agricole comme pour la population.

Donc, dans cette offre de filières alimentaires à but non lucratif avec des infrastructures qui permettraient de se rapprocher à la fois des consommateurs et des agriculteurs, c'est essentiel.

Daniel Gobeil: Merci.

Il y a peut-être un élément que je veux aussi porter à votre attention. C'est que le gouvernement a aussi un programme national d'alimentation scolaire, qui amène ce lien. Il est certain que c'est en partenariat avec les provinces, mais je vous invite à regarder ça de près pour justement créer un marché et boucler l'ensemble de la boucle dans la filière de l'alimentation.

Thomas Bastien: Je vais rebondir sur ça. C'est aussi très intéressant. Il est certain que le milieu scolaire est extrêmement structurant pour des organismes solidaires, notamment au Québec, où La Cantine pour tous et le Club des petits déjeuners font un travail remarquable.

Qu'est-ce qui se passerait si on avait ce même type d'infrastructure, mais pour le milieu de l'armée? Qu'est-ce qui se passerait si on avait cette même infrastructure pour le milieu carcéral? Au Québec, on est en train de réfléchir davantage pour le milieu de la santé, qui ne dépend pas d'une compétence fédérale. On est en train de réfléchir à la possibilité d'avoir des contrats majeurs avec ce volet institutionnel, qui permettrait de structurer tout un écosystème.

● (1715)

Daniel Gobeil: Merci.

Nous allons regarder ça et nous allons rester éveillés en ce qui concerne les marchés potentiels.

Madame Sommerauer, je vous remercie de votre témoignage, qui était très intéressant. Je veux vous rassurer: on vous a écoutée, je pense, dans la nouvelle politique sur la sécurité alimentaire. Comme vous l'avez demandé, il y a des fonds stratégiques pour des infrastructures et on vise à doubler l'offre de fruits et de légumes. On parlait de 750 millions de dollars.

On vise aussi à simplifier le processus. Moi, je suis producteur agricole également. Je veux peut-être vous entendre nous parler de quelque chose. On a mis en place un projet de loi cette semaine pour simplifier la paperasse en ce qui concerne l'Agence canadienne d'inspection des aliments et certaines agences. Je veux vous entendre nous parler de mesures pour simplifier encore davantage la structure.

[*Traduction*]

Shannon Sommerauer: Je vous remercie.

Oui, je dirais que nous sommes satisfaits des efforts déployés par le gouvernement jusqu'ici pour réduire les formalités administratives. En fait, il y a environ un an, un projet de loi a été adopté. Il s'agissait d'un ensemble de mesures réglementaires omnibus qui a permis d'éliminer un nombre important d'irritants liés à l'étiquetage dans le secteur des fruits et légumes frais, une question qui nous préoccupait depuis longtemps. Nous avons certes été très heureux de voir ces résultats.

Pour nous — comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, et je sais que les témoins du groupe précédent en ont également parlé —, il s'agit vraiment d'un effort pangouvernemental. Lorsque nous venons sur la Colline en tant que groupes agricoles, nous rencontrons souvent des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Or, les enjeux qui touchent notre secteur vont bien au-delà de ces organismes. Nous devons aussi discuter avec l'Agence des services frontaliers du Canada, Environnement et Changement climatique Canada et Transports Canada. Tous ces autres ministères ont, eux aussi, une très grande incidence sur le secteur alimentaire.

Ce que nous réclamons, c'est une approche pangouvernementale et une responsabilité partagée entre les ministères afin de veiller à ce que les enjeux alimentaires soient pris en compte dans l'examen des cadres réglementaires ou lors de l'adoption de modifications réglementaires dans un domaine. Ce ne sont pas tous les ministères qui ont l'habitude de tenir compte de cet aspect. Cela ne fait pas partie de leur mandat habituel, mais leurs décisions peuvent avoir des répercussions importantes.

[*Français*]

Daniel Gobeil: Je vais varier et m'adresser à la représentante de Restaurants Canada.

Madame Higginson, je vous remercie de votre témoignage et du beau document, qui est bilingue et très accessible. Vous avez salué les efforts qui ont été faits par le gouvernement canadien. Vous nous parlez justement du rôle de Restaurants Canada à la table des discussions. Quelle est votre vision d'un rôle pour nous aider à améliorer la distribution et l'abordabilité et à être plus présents comme maillon essentiel?

[*Traduction*]

Le vice-président (John Barlow): Madame Higginson, je sais que ce n'est pas facile, mais le secrétaire parlementaire a dépassé son temps de parole. Pourriez-vous répondre à cette question aussi brièvement que possible? Je sais que je vous en demande beaucoup.

Vous pouvez également nous transmettre votre réponse par écrit.

Kelly Higginson: Bien sûr.

Dans notre document, c'est-à-dire notre mémoire sur la sécurité alimentaire, je crois que nous soulignons quelques domaines où, selon nous, le gouvernement canadien... Je préférerais vous renvoyer à ce document comme point de départ plutôt que de vous donner une réponse précipitée. C'est probablement la meilleure réponse que je puisse donner pour le moment.

Le vice-président (John Barlow): C'est la meilleure réponse que j'ai entendue aujourd'hui.

Kelly Higginson: Enfin, je n'en suis pas si sûre.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, madame Higginson. Je vous en suis reconnaissant.

Kelly Higginson: Bref, cette information se trouve dans notre mémoire. Je crois qu'il y avait cinq recommandations.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup.

[*Français*]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bastien, je vais commencer par vous, si vous me le permettez.

Votre projet est intéressant parce qu'il répond à une préoccupation importante, soit la concentration du pouvoir dans la distribution entre les mains de grands joueurs. Quels seraient les avantages pour les productrices et les producteurs agricoles d'avoir accès à un système de distribution à but non lucratif?

J'ajouterais qu'on entend très souvent qu'il est impossible de faire de l'argent dans la distribution ou que les marges sont trop petites. C'est ce que les épiciers et les grandes chaînes nous disent. Qu'est-ce que vous répondez à ces critiques?

Thomas Bastien: Je vous remercie beaucoup de cette question.

Premièrement, pour les agriculteurs et les agricultrices, il y a la question du choix. Il s'agit d'offrir le choix de l'interlocuteur. Aujourd'hui, il y a très peu de choix, surtout pour les grandes productions.

Deuxièmement, il y a le prix. On voit que dans certaines filières, malheureusement, le prix ne fait que diminuer alors que les cahiers des charges sont très importants. Passer à une filière de remplacement permettrait de faire varier les prix et, potentiellement, de rendre les prix plus intéressants pour le monde agricole, ce qui est très important. On parle des cahiers des charges et, comme vous l'avez vu, ces derniers ont évolué beaucoup au cours de la dernière décennie. Le fait d'avoir une autre possibilité permettrait aussi d'avoir d'autres cahiers des charges.

Finalement, on parle de relations avec la population. Je reviens sur le commentaire que j'ai fait précédemment. Quand on parle avec le milieu communautaire, on parle plus particulièrement avec la population. Donc, il s'agit d'offrir au milieu agricole cette relation de proximité avec la population.

Pour ce qui est de la grosse critique des oligopoles selon laquelle ils ne font pas d'argent avec le milieu agricole, je vais revenir sur les chiffres: les profits qui ont été faits en 2025 s'élèvent à 4,35 milliards de dollars, contre 3,6 milliards de dollars en 2022. Si on ne fait pas d'argent, il est un peu spécial d'en arriver à des montants aussi importants.

La deuxième chose qu'on entend, c'est qu'il est compliqué de développer une filière comme celle-ci. Oui, dans les années 80, c'était très compliqué quand on travaillait avec des palettes et qu'on prenait des choses à la main. Cependant, aujourd'hui, il y a l'intelligence artificielle et le monde numérique qui nous accompagnent. Quand on entre dans un entrepôt aujourd'hui, ce n'est pas le même que dans les années 80. On est très à même de développer une nouvelle filière et de développer de la concurrence dans un milieu comme celui-ci.

● (1720)

Sébastien Lemire: En complément à une question posée par M. Gobeil, dans la stratégie des carrefours agroalimentaires lancée par le gouvernement, on ne semble pas faire la différence entre le secteur privé et le secteur communautaire. Croyez-vous qu'il est important que des sommes soient réservées à des modèles plus coopératifs ou communautaires?

Thomas Bastien: C'est certain. Il est certain que le fait de réserver cet argent nous mettrait dans une posture beaucoup plus intéressante, surtout quand on veut que d'autres partenaires du milieu communautaire se joignent à une initiative comme celle-ci. Si on est dans un milieu qui est très bien organisé, comme celui qu'on connaît aujourd'hui avec des lobbys qui sont extrêmement forts, il est très difficile de faire notre place. D'offrir cette capacité de réserver des sommes est essentiel dans un écosystème comme celui-ci.

Sébastien Lemire: Je vous remercie sincèrement.

Madame Durant, j'étais présent à Rigaud et je vous ai vue prendre la parole avec énormément d'éloquence. J'ai appris par des recherches que vous étiez aussi membre du Parti libéral et que lors du Congrès national libéral à Montréal, vous avez tenté de poser des questions au sujet d'Alto, mais qu'on ne vous a pas permis de le faire.

Je comprends que ça vous a frustrée et je crois que nous l'aurions tous été. En politique, normalement, nous devrions accepter de répondre à des questions qui nous sont posées et qui peuvent être difficiles.

Pourquoi croyez-vous que les libéraux refusent même que ce comité se penche sur le projet d'Alto? Il n'y a aucun engagement en ce sens. On reporte constamment la question. Est-ce que ce ne serait pas notre rôle ici, comme au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités d'ailleurs, mais particulièrement ici, d'étudier les meilleures pratiques de consultation, de nous assurer que les programmes de compensation répondent aux besoins réels des agriculteurs et d'entendre ce qu'ils ont à dire sur les répercussions concrètes qui découlent du projet? On a parlé du drainage, notamment, tantôt.

Donner la parole aux gens, les écouter, n'est-ce pas ça, la démocratie?

[*Traduction*]

Erin Durant: La réponse courte est oui. Je crois effectivement qu'il faut étudier ce dossier plus en détail. Quant à votre question sur la démocratie et à votre commentaire au sujet du Parti libéral, je tiens à confirmer, pour la gouverne de tous, que j'en ai déjà été membre. En effet, j'ai participé au congrès du parti. J'espérais prendre part à un débat sur le transport ferroviaire, mais les débats tenus dans le cadre des congrès de partis se déroulent différemment, de sorte que je n'ai pas vraiment eu l'occasion d'y participer.

Le problème auquel nous faisons face, c'est que même mon propre député libéral ne répond pas aux questions. À mon avis, c'est surtout le manque d'information qui alimente le stress et la colère. Vous savez, lorsque je parle aux gens, ils ne parlent presque plus du projet de train ni de ses effets. Ils parlent plutôt du manque d'écoute à leur égard et de l'absence d'Alto dans les collectivités. Plusieurs réunions ont été organisées, rassemblant des centaines de résidants venus discuter d'Alto. Des représentants d'Alto avaient été invités, mais personne ne s'est présenté. Les gens ont l'impression qu'on les a oubliés ou qu'on ne soucie pas d'eux. Quant aux agriculteurs qui tentent de faire fonctionner leur exploitation dans de telles circonstances, ils n'ont certainement pas le sentiment qu'on leur accorde la moindre priorité.

[*Français*]

Sébastien Lemire: Vous êtes avocate. Vous connaissez donc la loi. Dans un dossier comme celui-ci, avec le pouvoir que le gouvernement a accordé à Alto par le truchement du projet de loi C-15, quel est l'équilibre des forces entre une personne qui pourrait être expropriée et Alto?

● (1725)

[*Traduction*]

Erin Durant: Je pense que c'est précisément pour cette raison que je m'investis autant dans ce dossier. Comme avocate ayant été formée par des juristes chevronnés qui estimaient qu'il fallait toujours venir en aide à la collectivité dans les moments difficiles, je peux vous dire que le déséquilibre de pouvoir est énorme. Les gens n'ont pas les moyens de retenir les services des avocats qu'il faudrait pour contester un projet d'une telle ampleur. Par ailleurs, certaines associations ont signé très tôt des ententes de collaboration. Or, ce sont généralement ces associations qui disposent des ressources financières nécessaires pour financer ce type de recours judiciaire. Par conséquent, si des membres de la collectivité veulent contester le projet, ce seront essentiellement des exploitations agricoles qui devront mettre leurs ressources en commun, en espérant réunir suffisamment d'argent pour retenir les services d'un avocat capable de les aider.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, madame Durant.

Compte tenu de l'heure, chers collègues, nous avons une certaine marge de manœuvre puisque nous avons commencé en retard, mais nous devons également régler quelques questions d'ordre administratif. Afin que chacun puisse participer à un deuxième tour, nous allons accorder deux ou trois minutes aux conservateurs et aux libéraux, puis peut-être permettre à M. Lemire de poser une question, si cela vous convient.

Tâchons d'être concis, chers collègues.

Monsieur Gourde, vous avez trois minutes.

[*Français*]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Durant, je vais être direct. Vous avez mentionné qu'Alto avait une entente de confidentialité avec le gouvernement du Québec. Est-ce vrai?

[*Traduction*]

Erin Durant: Oui, et si vous le souhaitez, je peux transmettre le document au Comité afin qu'il soit versé au dossier.

Vous pouvez d'ailleurs le trouver en ligne.

[*Français*]

Jacques Gourde: D'accord. C'est vraiment important. Si vous pouvez nous transmettre cette information, transmettez-la.

Vous avez également mentionné que le gouvernement du Québec avait 30 jours pour résilier l'entente. Est-ce un délai de 30 jours à partir de la signature ou est-ce un délai de 30 jours en tout temps?

[*Traduction*]

Erin Durant: Si je me souviens bien, il faut donner un préavis de 30 jours. J'ai revérifié le libellé lorsque j'ai déposé mon mémoire, mais je crois qu'un préavis de 30 jours est requis.

[*Français*]

Jacques Gourde: Pensez-vous que ce serait une bonne idée, pour le nouveau gouvernement du Québec qui a été élu lundi dernier, de résilier immédiatement ce contrat afin de pouvoir avoir les coudées franches pour pouvoir défendre les agriculteurs qui l'ont élu?

[*Traduction*]

Erin Durant: Je ne suis pas avocate au Québec, alors je ne saurais dire si les modalités juridiques le permettraient. Je crois toutefois que le gouvernement a exprimé le souhait d'aller dans cette direction et, selon toute vraisemblance, il peut le faire, non seulement au regard des modalités de cette entente, mais aussi compte tenu des pouvoirs dont il dispose pour gouverner la province.

[*Français*]

Jacques Gourde: Trouvez-vous éthique qu'Alto ait déjà engagé tous les évaluateurs fonciers et confié des mandats aux plus gros bureaux d'avocats du Québec afin de menotter la défense des agriculteurs dans l'avenir?

[*Traduction*]

Erin Durant: Je comprends pourquoi Alto a agi ainsi. Il lui fallait obtenir un grand nombre d'évaluations foncières en très peu de temps. À mon avis, le problème tient peut-être au fait qu'Alto n'était pas au courant du nombre restreint d'évaluateurs. J'ignore s'il s'agit d'une question d'éthique ou simplement d'une méconnaissance du marché, mais cette situation préoccupe les gens qui souhaitent, eux aussi, retenir les services d'un évaluateur.

[*Français*]

Jacques Gourde: Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Dave Epp: Merci.

J'ai une question à poser. Vous et moi avons tous deux assisté au sommet de Transport Futures vendredi dernier. Alto figurait au programme. Ses représentants ont vanté la vaste portée et le caractère ouvert de leur processus de consultation. Or, ce n'est pas du tout le portrait qui ressortait des témoignages de plusieurs autres intervenants présents à ce sommet. Partagez-vous cette impression?

À la fin de cette séance, un code QR permettait aux participants de faire connaître leur degré d'appui. Ce que j'ai perçu dans la salle, c'était une très vive inquiétude. Pourtant, les résultats recueillis au moyen de ce code QR semblaient montrer un appui massif à Alto. Cela vous a-t-il paru étonnant?

Erin Durant: Oui, j'ai été très contrariée de les entendre parler de l'efficacité de leurs consultations, car cela ne correspond absolument pas à ce que j'ai pu constater sur le terrain. Ils n'ont pas assisté aux réunions du conseil municipal, malgré les nombreuses invitations qui leur ont été adressées. Ils n'avaient même pas prévu initialement de tenir une réunion à Mirabel, de tous les endroits. Il a fallu les supplier pour qu'ils acceptent d'y aller.

Steven Bonk: Puis-je vous poser une brève question? Je suis désolé de vous interrompre.

Erin Durant: Bien sûr.

Steven Bonk: Selon vous, serait-il utile que le comité de l'agriculture consacre une étude distincte au dossier Alto?

Erin Durant: Absolument.

Steven Bonk: Merci.

Le vice-président (John Barlow): Merci, monsieur Epp.

C'est maintenant au tour de M. Louis. Nous allons essayer de partager votre temps avec M. Blois, mais donnons d'abord la parole à notre ancien président pour lui permettre de poser sa question.

Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Je vous en suis reconnaissant. Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins qui comparaissent aujourd'hui.

Les agriculteurs de notre région, de la région de Waterloo et de l'ensemble de l'Ontario chargent leurs camions dès le matin et parcourent des heures de route pour se rendre au marché des produits alimentaires de Toronto afin d'y vendre ce qu'ils produisent. Au même moment, des restaurateurs, des traiteurs, des acheteurs institutionnels et des épiciers indépendants prennent, eux aussi, la route vers Toronto pour acheter ces produits. Il s'agit d'un des plus grands centres de distribution en gros de fruits et légumes en Amérique du Nord.

Toutefois, dans le cadre de notre étude sur la sécurité alimentaire — et des initiatives connexes annoncées par le gouvernement, notamment la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et, surtout, le Fonds de liaison alimentaire, qui permettra de créer des marchés de produits alimentaires et des carrefours alimentaires locaux —, nous avons entendu à maintes reprises qu'il est important de renforcer le réseau de distribution alimentaire.

Je pourrais peut-être demander à l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, puis à Restaurants Canada de répondre brièvement à la question suivante: pourquoi est-il important que les produits alimentaires soient vendus et achetés localement?

● (1730)

Shannon Sommerauer: Je vous remercie de cette question.

Je tâcherai d'être brève afin que Mme Higginson puisse intervenir, elle aussi.

Comme vous l'avez dit, le marché des produits alimentaires de l'Ontario constitue un maillon essentiel de l'infrastructure alimentaire de la région de Toronto. Je tiens à souligner qu'il ne dessert pas seulement le Sud de l'Ontario; les expéditions qui y transitent approvisionnent, en réalité, neuf provinces canadiennes. Il s'agit certainement d'un modèle de distribution qui peut être adapté ailleurs.

Des travaux sont d'ailleurs en cours en Colombie-Britannique concernant un projet de porte d'entrée du Pacifique. Il s'agirait d'un modèle semblable, mais adapté à un contexte différent, puisque les infrastructures en place là-bas ne sont pas les mêmes.

À mon avis, l'important pour la suite des choses sera d'examiner ce qui existe déjà, de bien cerner les lacunes et les besoins et de veiller, comme vous l'avez dit, à ce que nous mettions en place ces carrefours dans des endroits facilement accessibles aux restaurateurs, aux propriétaires de petites entreprises et aux producteurs locaux, de sorte qu'aucun obstacle n'en limite l'accès.

Tim Louis: Merci pour cette réponse.

J'aimerais à présent poser la même question à Mme Higginson.

Kelly Higginson: Je vous remercie.

Il s'agit d'une excellente question, car c'est un sujet dont nous discutons régulièrement, en particulier dans les communautés rurales et isolées, ainsi que dans les régions touristiques. Celles-ci sont confrontées à d'importants défis en matière de distribution, et qui vont bien au-delà des enjeux d'approvisionnement et de fiabilité. Le transport de marchandises d'est en ouest au Canada est souvent plus coûteux et moins efficace que le transport de ces mêmes marchandises du nord au sud aux États-Unis. Il est donc essentiel de continuer à investir dans le processus de distribution.

[*Français*]

L'hon. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur Bastien, votre vision est qu'il devrait y avoir plus de coopératives, plus d'implication de la part du secteur public. Dans le monde, quel pays a le modèle le plus proche de votre vision? Est-ce la France? Est-ce l'Espagne? Je vous demande une réponse relativement courte.

Thomas Bastien: Actuellement, il y a plusieurs modèles qui existent. Les modèles sont de taille coopérative, plus particulièrement. On n'est pas en mode filière. Le seul endroit avec lequel nous avons des similarités, ce sont les États-Unis, concernant tout ce qui est alimentation dans le milieu des épiceries qui sont destinées aux vétérans.

[*Traduction*]

L'hon. Kody Blois: Je vais maintenant céder très rapidement la parole à Mme Sommerauer. J'apprécie vos recommandations, et je sais que le Comité en tiendra compte, tout comme le gouvernement.

Je n'ai rien entendu concernant la déduction immédiate des dépenses liées aux serres, ce qui, je suppose, revêt une grande importance pour les membres de Restaurants Canada, tout comme l'enveloppe de 750 millions de dollars consacrés à l'agriculture en environnement contrôlé. Par ailleurs, M. Louis a évoqué la question du marché de produits alimentaires, dans lequel le gouvernement s'engage à investir. Bref, je suppose que vous tiendrez à déclarer officiellement que ce sont là des mesures très positives pour vos membres.

Shannon Sommerauer: Pour faire court, la réponse est oui. Je dirais que le secteur des serres — et le député de Chatham-Kent—Leamington le sait très bien —, est un secteur en plein essor au sein de l'industrie agricole canadienne. Il existe donc sans aucun doute encore des possibilités d'expansion.

L'hon. Kody Blois: Monsieur le président, juste un instant, j'ai une dernière question.

Il est bon de savoir que le député de Chatham-Kent—Leamington défend ce type de mesures au sein de sa circonscription.

Madame Durant, il est évident que le témoignage concernant les drones que vous venez de partager est préoccupant. Vous êtes avocate. Au bénéfice du Comité, y a-t-il eu une confirmation publique indiquant que les drones en question appartiennent bel et bien à Alto? D'après votre témoignage, Alto aurait fait voler des drones à un moment donné, ou du moins c'est ce qu'ont déclaré les responsables municipaux. Pouvez-vous préciser au Comité…? Je note qu'il incombe aux dirigeants d'Alto de confirmer s'il s'agit bien de ses drones. Je pense qu'il s'agit là d'un renseignement essentiel.

Erin Durant: C'est certain. Pour l'instant, je n'ai pas ce renseignement. D'ailleurs, cela fait longtemps que j'essaie d'obtenir des éclaircissements à ce sujet, tant auprès d'Alto que de Transports Canada.

Le vice-président (John Barlow): D'accord, madame Durant. Nous avons bien compris, je vous remercie.

Monsieur Lemire, vous disposez d'une minute seulement pour poser une question, je vous prie.

[*Français*]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Madame Durant, vous êtes la bienvenue à devenir membre du Bloc québécois si vous voulez un parti démocratique qui fait de bons débats internes.

Cela dit, nous avons récemment lu dans les médias qu'Alto était en train de conclure des ententes de confidentialité avec de nombreuses firmes d'évaluateurs agréés. Ça fait que les productrices et les producteurs agricoles ne pourront pas faire affaire avec ces firmes. On sait que la concurrence est plutôt difficile dans ce contexte-là.

Comment est-ce qu'on peut faire face à cette menace de négocier le prix des terres sans une évaluation adéquate faite par une firme d'évaluateurs agréés si la plupart des évaluations sont faites par Alto, qui a les moyens d'un géant?

● (1735)

[*Traduction*]

Erin Durant: À mon avis, nous devrions nous inspirer de la manière dont les Européens s'y prennent. En effet, je rappelle que les Européens construisent des lignes ferroviaires à grande vitesse depuis un certain temps déjà, et ils ont mis en place d'excellents dispositifs garantissant la publication de certains renseignements, tels que l'analyse de rentabilité et les plans du projet. De cette manière, les communautés agricoles et les associations disposent de tous les renseignements nécessaires, et peuvent donc s'associer à ces grands projets dès le début. En Europe, ce type de renseignements ne sont pas dissimulés. Bref, je pense que nous aurions intérêt à imiter le modèle européen.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, madame Durant.

Merci, monsieur Lemire.

Un grand merci à tous nos invités. Je sais que nous avons eu l'impression d'être un peu pressés par le temps, et je vous remercie d'être restés un peu plus longtemps parmi nous.

Sur ce, je vais laisser les témoins quitter la réunion.

Chers collègues, nous allons poursuivre quelques instants à huis clos pour discuter de nos travaux à venir.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes pour permettre à nos invités de se retirer.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca